

Ma farde d'animateur - EP01



ÉCLAIREURS, PIONNIERS ET ALCOOL



Sensibiliser, s'informer
et réagir.



www.lesscouts.be



Merci :

- à l'asbl Nadja ;
- au Dr Raymond Gueibe et à l'asbl Moderato ;
- à Univers santé ;
- à la plateforme Jeunes et alcool ;
- aux membres du groupe de travail alcool : Christelle, Sarah, Yves, Thomas, Jeff, Gaëlle, Julien, Niels, Geoffrey et Éric pour les discussions, réflexions et constructions intéressantes ;
- aux permanents du 21 qui ont travaillé sur le cahier : Marc, pour les marathons de travail, mais aussi Pascale et toute l'équipe Médias ;
- aux animateurs fédéraux Éclaireurs et Pionniers pour les relectures, Jojo, Laurent et Ingrid ;
- au conseil fédéral pour le travail sur la position, travail préalable nécessaire au développement des outils d'animation.

Votre soutien, vos informations, formations, outils et réflexions précieuses ont permis de faire progresser la position du mouvement par rapport aux produits psychotropes et de mettre en action le soutien promis dans ce cahier à destination des animateurs Éclaireurs et Pionniers.

Florence,
responsable du dossier alcool, juin 2013



© Les Scouts ASBL
Éditeur responsable : Christelle Alexandre
Rue de Dublin 21 - 1050 Bruxelles - Belgique
02.508.12.00 - lesscouts@lesscouts.be
1^{re} édition : juin 2013
Dépôt légal : D/2013/1239-09

www.lesscouts.be



SOMMAIRE

Avant de commencer, les enjeux à partager

PARTIE 1 p 5

Avant de parler alcool avec des ados, conseils et informations pour l'animateur

Aborder le sujet de l'alcool avec les ados, c'est loin d'être facile. Tu trouveras dans ces pages un maximum d'informations et de conseils pour être à l'aise malgré les difficultés du sujet. Au menu : conseils, grille d'analyse pour traiter la problématique dans sa globalité, animation pour discuter de la cohérence du staff et du type de relation à développer avec les scouts dans ce domaine, infos sur les ados 12-16 et 16-18 ans, etc.

PARTIE 2 p 14

Extraits de la position du mouvement concernant les produits psychotropes s'adressant directement aux éclaireurs et pionniers

Les Scouts se positionnent par rapport aux produits psychotropes est la nouvelle position du mouvement face à l'alcool et autres produits psychotropes. Ce texte reprend notre positionnement en tant qu'acteur éducatif dans la société, notre position vis-à-vis des animateurs et autres adultes responsables, notre position vis-à-vis des jeunes qui nous sont confiés mais aussi la question des débits de boissons et la logique éducative derrière les éventuelles sanctions. Extraits choisis...

PARTIE 3 p 17

Spécial Éclaireurs

Deux animations pour d'une part, communiquer la législation belge concernant l'alcool et s'assurer que chaque éclaireur en ait effectivement connaissance, et d'autre part, aider les éclaireurs aînés à prendre conscience de la manipulation via les publicités et de leur rôle d'exemple vis-à-vis des éclaireurs plus jeunes.

PARTIE 4 p 27

Spécial Pionniers

Conseils, animations, informations pour être pleinement conscient que les pionniers sont avant tout des scouts (ils ne sont pas à mettre sur le même pied que les animateurs), pour aider les pionniers à appréhender la question de l'influence du groupe, faire le point sur leur propre consommation, leur faire entendre les avis des autres pionniers du poste à ce sujet, etc. Mais aussi un dispositif à vivre en poste pour définir une consommation acceptable, si consommation il y a, et s'engager à la respecter !

PARTIE 5

..... p 39

Vendre de l'alcool dans le cadre scout

Nous sommes conscients que nombre de festivités organisées par un poste Pionniers comprennent un bar ou une forme de débit de boissons : bar Pionniers, soirée ou autre activité. Comment réfléchir, imaginer, analyser, critiquer, rêver sa "festivité" pour que l'alcool ne soit pas le but de la fête ?

Dans cette partie sur les "débits de boissons", tu trouveras un questionnaire pour identifier le type de soirées que le groupe organise, des questions et commentaires pour stimuler votre réflexion et des dessins à bulles à compléter ensemble avant d'organiser un événement de vente d'alcool dans le cadre scout.

PARTIE 6

..... p 49

Consommation problématique d'alcool : intervenir et sanctionner

Et si ça dérape ? Comment réagir au mieux ? Comment sanctionner ? Comment s'assurer la réflexion de chacun par rapport à la situation problématique ? Comment transformer cet échec en occasion de grandir ?

Tu trouveras dans cette partie une trame d'intervention pour prendre le temps de la discussion et de l'échange avant de prendre d'éventuelles sanctions en cas de problème de consommation.

En fonction de la réalité de ta troupe ou de ton poste (troupe 12-16 ou 12-17 ; poste d'une ou deux années), consulte les informations et animations relatives aux deux branches et sélectionne celles qui s'adaptent le mieux à ton groupe.

ENJEUX

- S'approprier la position du mouvement.
- Éduquer et faire réfléchir à la place de l'alcool dans la société, dans nos sections, dans nos soirées.
- Prendre une position commune en staff et en section dans le cadre fixé par la position du mouvement et du conseil d'unité.
- Entamer un dialogue suite à une consommation problématique des scouts et construire une sanction appropriée.





Avant de parler alcool avec des ados, conseils et informations pour l'animateur

Aborder le sujet de l'alcool avec les ados, c'est loin d'être facile. Tu trouveras dans ces pages un maximum d'informations et de conseils pour être à l'aise malgré les difficultés du sujet. Au menu : conseils, grille d'analyse pour traiter la problématique dans sa globalité, animation pour discuter de la cohérence du staff et du type de relation à développer avec les scouts dans ce domaine, infos sur les ados 12-16 et 16-18 ans, etc.

SOMMAIRE

- Alcool et société 5
- Être animateur : engagement, responsabilités et consommation d'alcool 5
- Mener une discussion sur le sujet de l'alcool ... 7
- Le triangle produit, individu, environnement ... 9
- **Animation 1** - L'alcool, relation avec les scouts et cohérence de staff (public : le staff)10
- Prévention : mieux comprendre tes scouts pour mieux "prévenir" les consommations excessives d'alcool 11
- Questions fréquentes 11

Être animateur : engagement, responsabilités et consommation d'alcool

Consommation d'alcool en tant qu'animateur

Dans la famille, entre amis, durant les soirées estudiantines ou entre collègues, les occasions de faire la fête ne manquent pas. Dès lors pourquoi pas chez les scouts ? Parce que, dans le contexte scout, ton rôle est différent. Durant ton enfance et ton adolescence, tu as probablement reçu une certaine éducation, un certain cadre. Ce cadre, tu l'as testé, critiqué, retourné, afin de te créer ta propre opinion. Et aujourd'hui, lorsque tu fais la fête avec tes amis ou ta famille, tu connais ton propre cadre et tu es responsable de toi-même.

En tant qu'animateur, tu n'es pas uniquement responsable de toi : tu l'es aussi des scouts que tu animes. Tu es un **adulte de référence** pour eux, qu'ils soient baladins, louveteaux, éclaireurs ou pionniers. Tu es leur "éducateur". Certes un éducateur un peu particulier, un animateur scout qui construit une relation éducative de qualité, qui permet aux scouts d'apprendre de leurs erreurs, qui prend la peine de leur demander ce qu'ils veulent ou aiment faire. Un éducateur, qui se doit d'**être cohérent par rapport aux valeurs du mouvement**. Ainsi, la confiance, le respect du corps et de l'esprit, l'équilibre personnel, sont des éléments importants du scoutisme, qui ne vont pas de pair avec des guindailles entre animateurs (que les scouts y participent directement, qu'ils soient au lit ou qu'ils ne soient pas présents sur place).

Par contre, éduquer à la consommation, raisonnable et modérée, consciente et critique, peut aussi faire partie de ta mission d'éducateur, d'animateur scout... pour permettre à chaque jeune de devenir une *personne épanouie, prête à jouer un rôle constructif dans la société*.

Alcool et société

De tout temps et dans toutes les civilisations, les drogues ont existé. En Europe, nous vivons actuellement dans une société où **l'alcool est omniprésent**.

La consommation d'alcool n'est pas considérée comme "anormale" ou "pathologique". Bien au contraire, c'est parfois celui qui ne boit pas qui est "regardé de travers". Le scoutisme fait partie de la société et ne fait donc pas exception...

Discuter de ce sujet avec les scouts aînés s'inscrit dans le rôle d'**éducation** que se fixe le scoutisme.

Engagement et responsabilités en tant qu'animateur

Face à l'alcool, **animateurs et scouts** (éclaireurs ou pionniers) **ne jouent pas dans le même jeu...** L'animateur doit respecter son engagement d'animateur scout et assumer ses responsabilités alors que le scout est dans une phase d'expérimentation, de construction, d'éducation dans sa consommation. Les droits, les devoirs, les responsabilités de chacun, animateurs et scouts, sont donc largement différents. Pour être bien au clair avec le sujet, voici quelques informations sur ton engagement et tes responsabilités d'animateur scout avant toute discussion, échange ou animation à vivre avec les scouts.

Ton **engagement** d'animateur scout implique certaines **responsabilités**. Et c'est parce que tu as pris cet engagement que tu n'es plus complètement "libre" de ta consommation.

Avec toute la confiance des parents...

Lors des réunions ou des camps, des **parents** te confient leurs enfants, à toi, personnellement, en toute **confiance**... mais cette confiance se mérite jour après jour, réunion après réunion, camp après camp...

En animation, tu es responsable de tes scouts 24h/24, que tes scouts soient dans le dortoir, en jeu de 24h, en hike ou en atelier. Ta responsabilité ne s'arrête pas parce que tu ne les as plus sous les yeux ! Il ne s'agit donc pas que de toi et ton amusement personnel, il s'agit aussi de pouvoir agir et réagir en toute conscience à n'importe quel moment.

En pleine possession de tes moyens

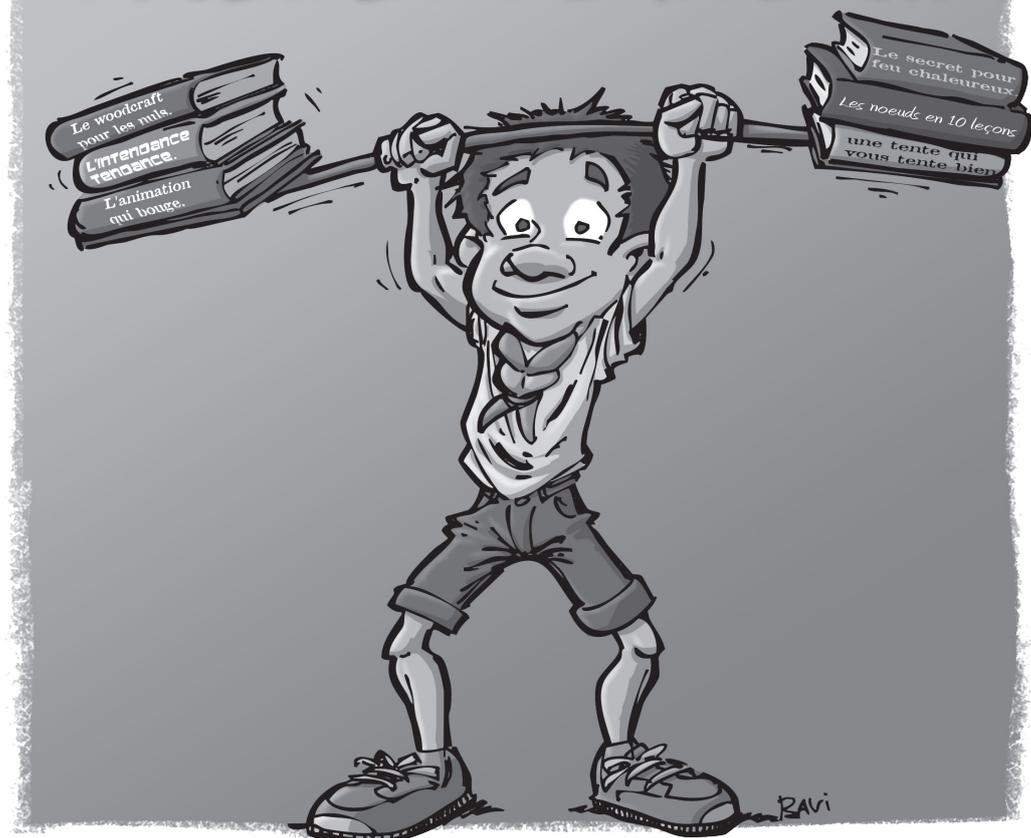
Au-delà de deux verres, il y a déjà altération des réactions et des perceptions. On n'est donc déjà plus tout à fait en état d'animer, d'assumer pleinement ses responsabilités, d'agir efficacement en cas de problème. Bien sûr, boire un verre (ou plusieurs) peut constituer un réel plaisir mais c'est un plaisir à replacer dans un contexte.

Lorsqu'on anime, indépendamment de ses envies, on accepte de renoncer en partie à ce plaisir parce qu'on exerce une responsabilité. Quand on fait le choix de devenir animateur, on prend le tout, les avantages et les inconvénients, les droits et les devoirs ! On n'est pas au marché à se servir à l'étalage, en choisissant ce qui nous plaît: « *Jouer avec les enfants? Ok... Respecter des règles? Mmmm ! Seulement celles qui ne me dérangent pas ! Et donc je bois ce que je veux, comme je veux et quand je veux !* ».

L'engagement que tu prends en devenant animateur est formalisé par la *Parole de l'animateur* d'une part et par ton engagement par rapport au *Code qualité de l'animation scout* d'autre part. Ce code s'applique aussi aux intendants et aux invités parce qu'ils exercent – directement ou indirectement – une responsabilité vis-à-vis des scouts.

Plus d'informations sur le *Code qualité de l'animation scout* sur www.lesscouts.be > Animer > Code qualité de l'animation.

LE SCOUT RESPECTE SON CORPS ET DEVELOPPE SON ESPRIT.



Mener une discussion sur le sujet de l'alcool

L'alcool n'est pas un sujet facile à aborder avec des jeunes. Mais l'enjeu est tel que ce serait dommage de ne pas s'y risquer...

Quelques éléments pour se préparer

- **Être à l'aise sur le sujet** : pour cela, pas de doute, il faut en avoir discuté, s'être soi-même remis en question, y avoir réfléchi personnellement, par exemple en participant à une animation en staff, un conseil d'unité ou un module de formation sur l'alcool, en lisant les articles de nos revues, la position du mouvement et ce document introductif, en échangeant en staff et en conseil d'unité sur le sujet.
- **Être à l'aise par rapport à sa propre consommation**: il vaut mieux, avant d'aborder ces animations, être au clair par rapport à sa propre consommation. Dans la discussion, il sera parfois nécessaire de parler de soi. Autant y être préparé ! Et si l'interpellation : « *Ne me dis pas que t'as jamais été bourré, j'te croisais pas...* » surgit, il peut être utile de resituer la consommation dans son contexte : où et quand on l'a fait et avec quelles précautions. Mais aussi d'expliquer qu'on n'est pas ici pour "juger" de toute consommation, mais pour réfléchir à sa consommation d'alcool dans le contexte scout. « *Et ce n'est pas parce que moi, animateur, j'ai fait des erreurs que ça vous autorise à les commettre aussi... avec ou sans mon accord !* »
- **Donner son avis** : en tant qu'animateur, tu peux expliquer ta position, donner ton avis, t'exprimer afin d'offrir un espace d'expression et de travail pour avancer dans un cadre clair...
- **Être garant d'un cadre** : aborder le sujet de l'alcool, c'est obliger chacun à se poser des questions, pour aider à définir le cadre dans lequel le scoutisme évolue et pour aider les scouts à se situer par rapport à ce phénomène social. Le staff est garant du scoutisme dans la section et donc aussi du cadre de la consommation d'alcool en son sein.
- **S'adapter aux réactions de chacun** : l'alcool est un sujet sensible, qui peut être difficile pour certains, touchant de près l'affectif et faisant vaciller certaines certitudes. Quand on aborde ce genre de sujet, on peut recevoir en retour une certaine dose d'agressivité, des rires, des moqueries, ou une absence totale d'engagement des participants (endormissement...). Il ne s'agit absolument pas d'agression personnelle. C'est le sujet qui crée ce genre de comportements.
- **Reconnaître le plaisir lié à la consommation d'alcool** : on n'est pas là pour diaboliser le produit. C'est vrai que boire quelques verres ensemble, c'est agréable, sinon on ne boirait pas. Oui, l'alcool a un effet désinhibiteur et euphorisant. En tant qu'animateur, nous ne sommes pas là pour émettre un jugement sur telle ou telle boisson alcoolisée, mais pour rappeler le cadre (légal et scout) et surtout le fait qu'une consommation excessive de ces produits, qui altèrent le comportement, n'est pas compatible avec une activité scout.

Et donc à éviter...

De nombreuses études menées par des organismes spécialisés en éducation à la santé et en prévention des assuétudes font apparaître qu'il vaut mieux éviter les stratégies suivantes, peu efficaces dans le domaine de la prévention en général et auprès des jeunes en particulier.

- **Une approche informative, neutre, centrée exclusivement sur le produit** a plutôt un effet négatif (ex. : analyse de chaque produit et de leurs effets, discussion autour de « *une bière, c'est quand même mieux qu'un joint* », etc.)
- **L'utilisation de la peur comme outil de prévention**. Une action de prévention qui dénonce les effets nocifs sur l'organisme de la consommation d'alcool est inefficace auprès des jeunes. Inutile donc d'envisager des affiches montrant une cirrhose en gros plan. Un discours moralisateur, le jugement, la stigmatisation du produit : « *l'alcool, c'est pas bien !* » se révèlent inefficaces auprès des jeunes.
- Pendant les activités, les représentations des scouts émergeront. Ces représentations sont les leurs. Il est important qu'ils puissent mettre leurs mots sur les choses, sans être coincés, jugés ou influencés par ce qu'on aurait envie de leur faire dire, ce qui est "politiquement correct" de dire ou ce que les "spécialistes" en disent. **Pas de diabolisation** donc, mais une éducation, une discussion, une réflexion menées avec tes scouts en les rendant conscients du cadre légal et scout dans lequel ils évoluent.

Quelques conseils de communication

1. Chacun perçoit subjectivement la réalité, en fonction de ses expériences, de sa personnalité et du contexte.
2. Chaque comportement a une raison d'être, comble un besoin de l'individu.
3. Le comportement n'est pas l'identité.
4. Chacun a en lui le potentiel pour évoluer.
5. L'échec est, pour chacun, une source d'apprentissage.

Ces conseils te permettront d'adopter un mode de communication respectueux de l'autre, non jugeant pour un débat serein et vrai. Parler, c'est se dévoiler, c'est prendre le risque du regard de l'autre sur soi, le risque d'être d'un avis différent, c'est se montrer avec certaines faiblesses, certaines difficultés. Il est donc important de veiller à ce que chacun se sente pleinement en confiance. N'hésite pas à partager ces conseils en staff et avec tes scouts !

Pour aller plus loin : *Les secrets de la communication*, Richard Bandler et John Grinder, J'ai lu/coll. Bien-être, 2011.

Des conseils pour informer les parents...



Pour faire des parents de véritables partenaires et ne pas laisser au hasard toute éducation à l'alcool, nous devons les informer du cadre défini (par et) pour le groupe.

Pour ce faire, rien ne vaut la **parole**... Informer les parents lors d'une réunion ou durant des discussions plus informelles reste la meilleure manière d'argumenter les choix posés mais aussi de répondre aux interpellations. Toutefois, il n'est pas toujours possible de rencontrer les parents de chacun : passer aussi par l'écrit sera sans doute nécessaire.

Et si on a des réticences à parler de la consommation d'alcool du groupe avec les parents ? C'est sans doute le moment de se poser la question de la consommation au sein du groupe... Peut-être qu'on n'ose pas trop en parler parce qu'on n'a pas envie d'avouer ce qu'on fait ?

Écrire aux parents sur le cadre de la consommation d'alcool

Vouloir refixer la position du groupe par écrit pour la communiquer aux parents est un exercice intéressant pour la clarifier au sein du groupe. Les parents pourront ensuite vous aider à la faire vivre, en pleine connaissance du cadre posé. C'est un texte à soigner ! « *Les paroles s'envolent, les écrits restent* » comme on dit.

Quelques idées en vrac pour communiquer le cadre de consommation d'alcool de la section

- Faire participer tous les membres concernés de la section à la rédaction du courrier, le staff et surtout les scouts.
- Répartir les tâches (rédaction, mise en page, relecture, envoi, etc.).
- Organiser une relecture commune pour que l'ensemble de la section valide la dernière version du texte.
- Préciser quel animateur est disponible pour répondre aux éventuelles questions.
- Inviter les parents à en discuter avec leurs enfants.
- Demander à l'animateur d'unité de relire le courrier afin de le tenir informé de ce qui est communiqué aux parents et aussi s'assurer qu'il soit compréhensible par une personne extérieure au groupe.
- Signer le courrier à la main.

Et pour les convocs ?

- Pour être respecté, un cadre, une règle ou une norme doivent être connus de tous et régulièrement remis en mémoire. Évoquer les règles de vie dans la convocation n'est donc pas superflu.
- Pourquoi ne pas créer un petit slogan ou logo à reprendre dans chaque convocation pour évoquer la règle de manière ludique ? (« *Les pionniers ne scoutent pas beurrés !* », « *Pionnier... Les plaisirs au naturel* », etc.). L'important est qu'il soit clair pour le groupe (et donc qu'il soit réexpliqué ou réinventé chaque année !).

Il existe plusieurs types de communication qui ont différents niveaux de performance.

- La **communication directe** va directement de l'émetteur au récepteur : par exemple lorsqu'un animateur téléphone à un papa pour l'inviter au souper photos.
- La **communication indirecte** passe par un intermédiaire : par exemple, lorsque l'animateur d'unité passe par les animateurs des différentes sections pour communiquer un message aux scouts ou à leurs parents.
- La **communication chaude** met en présence les individus, ce qui permet de faire appel à plusieurs sens (vue, ouïe, toucher, parole, etc.) : par exemple, lorsqu'un animateur discute avec un parent en fin de réunion.
- La **communication froide** utilise un média, un intermédiaire et implique que l'émission et la réception du message ne soient pas simultanées : par exemple, un courrier envoyé par les animateurs aux parents.

Ces types de communication sont complémentaires mais la communication la plus efficace est la communication chaude et directe.



Le triangle produit - individu - environnement

Avant d'aborder une situation de consommation, il peut être utile de s'appuyer sur une grille d'analyse pour interroger la situation de consommation. L'objectif de cette grille d'analyse n'est pas de juger si une situation est adéquate ou non, mais plutôt de l'envisager sous différents points de vue afin de nuancer les propos de chacun.

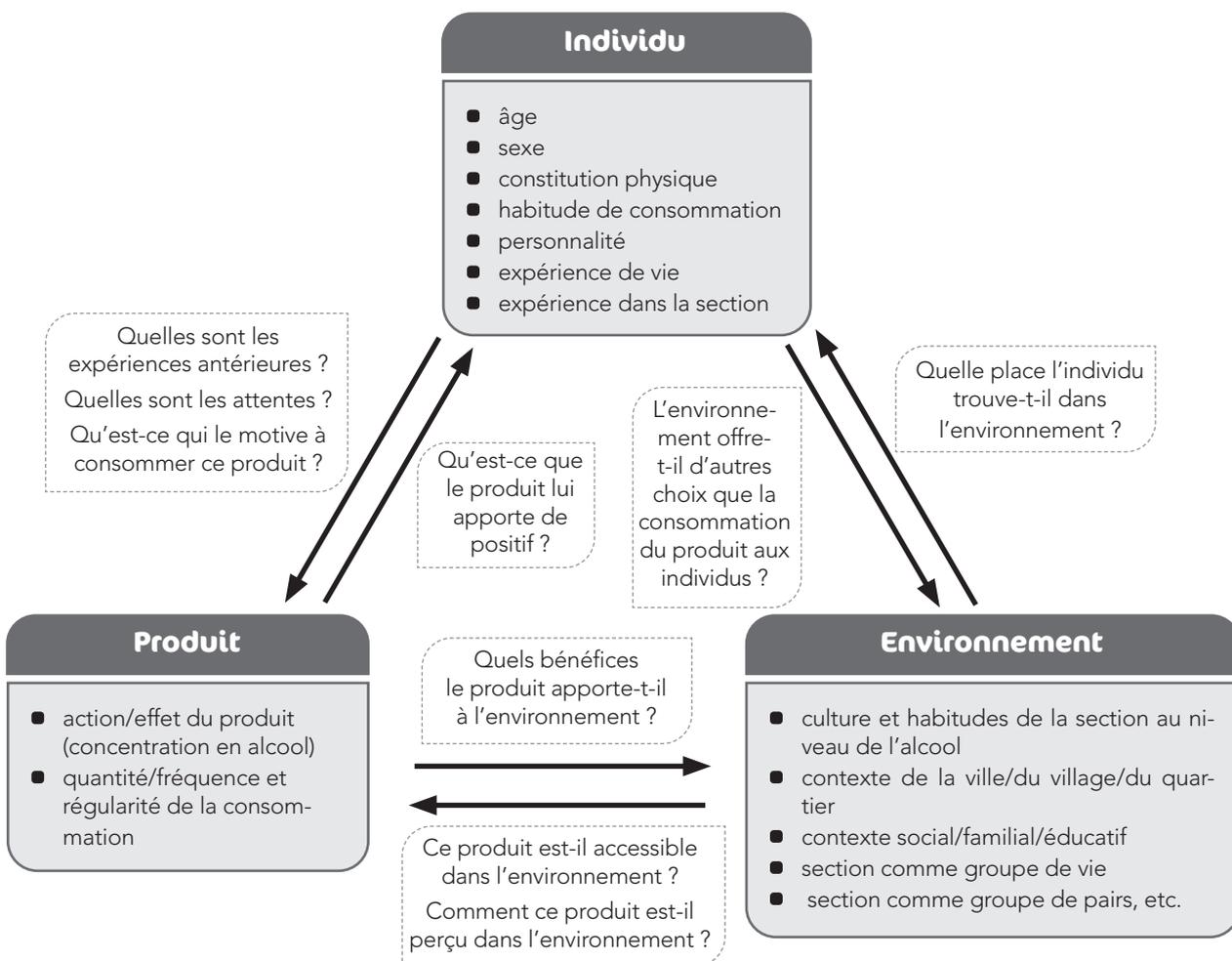
La consommation peut se lire à travers l'interaction de trois facteurs :

- le **produit** (sa nature et son utilisation) ;
- l'**individu** (son histoire et sa personnalité) ;
- l'**environnement** (ses règles et son contexte).

Les interactions entre ces trois pôles caractérisent la consommation et permettent de l'analyser. Parfois, certains ont tendance à ne regarder que le produit (bière, vin, cocktail, etc.) en oubliant le contexte (soirée scout, camp, sortie entre amis) ou l'individu (moins de 18 ans, corpulence, habitudes de consommation, etc.). Or, c'est bien l'interaction de ces trois pôles qui nourrit l'analyse d'une situation de consommation.

Cette grille peut être utilisée :

- en staff pour analyser une situation de consommation avant d'agir ou de réagir ;
- avec tes pionniers pour les sensibiliser aux liens entre les trois pôles (voir animation 8 : *Des situations de consommation*, p. 31) ;
- suite à une consommation problématique d'un ou plusieurs pionniers, pour discuter du fond et analyser la situation avec eux (voir partie 6 : *Consommation problématique d'alcool : intervenir et sanctionner*, p. 49).





D'ACCORD, PAS D'ACCORD

Au sein du staff, on est différent de par nos parcours, nos expériences et nos situations personnelles. Nos avis peuvent diverger. L'important est d'en discuter... Cette animation permet d'échanger en staff autour du thème de l'alcool en animation.



ANIMATION 1

OBJECTIF

Prendre connaissance de l'avis de chaque membre du staff sur la place de l'alcool dans la section.

Temps	Public	Matériel
5 minutes (chrono) par phase, max. 30 minutes pour l'activité complète	l'ensemble du staff	<ul style="list-style-type: none">● chaque phrase dans un format lisible par le groupe● un pion par participant

DISPOSITIF

Chaque animateur, à son tour, sélectionne une phrase parmi les propositions. Cette phrase (ou un objet qui la représente) est déposée au centre de la table. Les animateurs positionnent leur pion à distance plus ou moins grande de la phrase centrale, suivant leur accord ou non avec celle-ci. Ensuite, en staff, une discussion est organisée et chacun peut y exprimer son avis.

- Lors du conseil CP, on boit une bière avec les scouts.
- Un scout qui boit, c'est un scout dehors. Retour à la maison.
- Lors de la soirée casino au camp, le staff boit une bière en présence des scouts.
- Le matin du départ en hike, on fouille les sacs.
- « *Le scout fait et mérite confiance* ». Pas de souci, le CP est là pour gérer pendant le hike.
- Les scouts partis en hike, on peut en profiter, c'est la fête. Frites, chips et chopes à volonté !
- Si les intendants boivent pendant la journée, c'est pas bien grave tant qu'ils ne conduisent pas.
- Les scouts viennent de partir en randonnée, le staff part à l'affût des auto-stoppeurs et de l'achat d'alcool.
- Une bonne guindaille avec les pionniers permet de souder le poste. Rien de tel !
- Nos consommations, cigarettes et extra, c'est d'office une caisse à part. Pas question que le poste régale !
- Cette année, pas d'alcool au camp. Pour personne.
- Un petit verre avant la veillée pour être bien dans l'ambiance.
- Montrer aux pios qu'on boit, c'est montrer qu'on est des hommes.
- Un lendemain de bonne soirée, pleins de bons moments à évoquer, des private joke à la pelle et les scouts qui ne comprennent rien. Trop drôle !

Commentaires pour le formateur

Pour aller plus loin dans vos discussions en staff, le cahier *Balises pour l'animation scout* (partie relation) est téléchargeable sur www.lesscouts.be.

La position du mouvement *Les Scouts se positionnent par rapport aux produits psychotropes* est également disponible (www.lesscouts.be > Animer > Alcool). En voici d'ailleurs un extrait qui traite des privilèges : « *Faire de l'alcool un sujet tabou dans le mouvement serait hypocrite. Il est donc essentiel d'éviter de cacher certaines pratiques. Il convient de garder à l'esprit que faire de l'alcool une forme de privilège ou de récompense pour certains renforce l'emprise de l'alcool dans la société. Le mouvement souhaite dès lors éduquer à une consommation responsable et modérée tout en portant le message que l'alcool n'est pas un élément indispensable pour faire la fête.* »

Si des désaccords apparaissent, cela vaut la peine d'approfondir la question. Et d'aboutir à un consensus de staff pour parler d'une voix unanime et rester cohérent face aux scouts et aux parents.

Prévention : mieux comprendre les scouts pour mieux prévenir les consommations excessives d'alcool

Un enfant qui grandit, un adolescent qui se construit, c'est avant tout une personne qui change. On peut lire ces changements à travers cinq domaines de développement qui se modifient : domaines physique, intellectuel, spirituel (ou moral), social et affectif.

Dans chacun de ces domaines, certaines caractéristiques peuvent apporter une ébauche de réponse à la question : « pourquoi un éclaireur pourrait-il avoir envie de boire en cachette ? » Ou encore « pourquoi un pionnier pourrait-il venir au camp en pensant à la fête ? ».

Les pages suivantes reprennent un résumé non exhaustif des caractéristiques des adolescents et des pistes de réflexions pour éviter les dérapages... Tout cela est évidemment à enrichir de vos réflexions de staff.

Pour plus d'informations sur les jeunes que tu animes, consulte les cahiers psycho.



QUESTIONS FRÉQUENTES

Qu'en est-il de la cigarette ?

La cigarette n'est pas un produit psychotrope en tant que tel puisqu'elle ne provoque ni état d'ivresse ni altération de l'état de conscience. Mais, inspirés par la Loi scout : « *Le scout respecte son corps et développe son esprit* », nous invitons chacun à réfléchir à sa consommation. De plus, une réflexion autour des pauses cigarettes en termes de dynamique du groupe (temps, isolement, etc.) peut être utile.

En 2019, la loi belge concernant la vente de cigarettes a fait passer l'âge minimum de 16 à 18 ans. Le tabac est interdit dans les lieux fermés accessibles au public, y compris dans les cafés depuis 2011.

Et le cannabis ?

Le joint est illégal : la détention et la consommation de cannabis ne sont pas dépenalisées, contrairement à ce que pensent beaucoup. La loi n'a pas changé. Seule la directive du 25 janvier 2005 considère que la détention par un majeur de cannabis pour un usage personnel (maximum trois grammes) doit constituer le degré le plus bas de la politique de poursuites, « *sauf trouble à l'ordre public qui recouvre notamment la détention ostentatoire dans un lieu public ou lors de circonstances aggravantes comme la consommation en présence de mineurs* ».

La consommation de cannabis est donc illégale tant pour toi que pour tes scouts.

Quid des dépendances réelles ?

Pour devenir dépendant de l'alcool, il faut boire quotidiennement durant une longue période : deux verres quotidiens pendant cinq ans pour les femmes et trois verres quotidiens pendant dix ans pour les hommes. Il est donc peu probable que ce soit le cas de tes scouts. Pour plus d'infos, tu peux contacter infor-drogues (02.227.52.52), consulter le site www.aide-alcool.be ou prendre contact avec un médecin généraliste. Si tu as besoin de soutien, parles-en avec ton équipe d'unité !

Qu'est-ce que le binge drinking ?

La définition du *binge drinking* (littéralement "boire à l'excès") ou "biture-express" ne fait pas l'unanimité. Il s'agit d'une « *pratique de consommation qui se caractérise par l'ingestion, en un court laps de temps, d'une quantité d'alcool importante avec l'intention délibérée d'atteindre rapidement un état d'ébriété* » (Univers-santé).

Cette définition peut s'agrémenter de chiffres pour mieux cerner cette pratique de consommation : le binge-drinking est « *un mode de consommation d'alcool qui conduit à une concentration d'alcool dans le sang d'au moins 0,8 gramme par litre* », ce qui correspond à une consommation moyenne de sept verres pour les garçons et six verres pour les filles en moins de deux heures (National Institute on Alcohol Abuse and Alcoholism -NIAAA-USA).

Au départ limitée aux milieux étudiants, cette pratique tend à s'étendre... Elle est évidemment bien loin du cadre de la consommation d'alcool dans le contexte scout : une consommation éducative, centrée sur la dégustation, la découverte, la détente. Si tes scouts s'y adonnent en cachette, informe-toi sur le sujet avant de leur en parler.

Pour aller plus loin

- http://www.infordrogues.be/pdf/educ_perm/2009/EP_Binge_Drinking_Sept_2009.pdf
- <http://alcobinge.crihan.fr/index.php?info=binge>

Sources :

- <https://www.uclouvain.be/274439.html>
- <http://www.niaaa.nih.gov/research/guidelines-and-resources/recommended-alcohol-questions>
- <http://www.univers-sante.be/L-alcool-en-milieu-etudiant>

LES ÉCLAIREURS : DES ADOLESCENTS EN CONSTRUCTION

Domaine physique

Caractéristique

L'ado entre 12 et 16 ans est avide de découvertes. Il aime les sensations fortes et le côté grisant l'attire.

Pistes de réflexion

Puisque les challenges les attirent, veille à ce que la troupe et les patrouilles se mettent en projet tout au long de l'année et surtout lors du camp. Leur permettre de vivre des activités passionnantes et qui leur plaisent est un moyen efficace de prévenir les bêtises : captivés par leur projet, ils seront moins tentés de boire ou fumer.

Pour t'aider, le *Hikebook* est un outil gratuit, pratique et efficace pour inviter tes patrouilles à se mettre en projet. Tu le reçois avec le courrier camp ou tu peux le télécharger sur www.lesscouts.be > Télécharger > Éclaireurs.

Domaine social

Caractéristiques

À cet âge, on a avant tout besoin de reconnaissance et d'appartenance ! Pour cela, le groupe joue un rôle considérable. Un éclaireur moins confiant, qui succombe à l'influence des autres, qui veut avoir une place, qui est curieux, qui s'ennuie, ou qui ne veut pas décevoir en refusant de participer à un rite... est un éclaireur capable d'à peu près tout.

Pistes de réflexion

Les aînés de la troupe ont ici un rôle majeur à jouer. Ce sont eux qui peuvent prendre le rôle de leaders positifs quand tu n'es pas là. C'est à eux qu'il revient de veiller à la place de chacun, de garantir le cadre et de vivre en cohérence avec celui-ci.

Pour t'aider à sensibiliser les éclaireurs aînés à leur rôle, vis avec eux l'**animation 3 Manipulation et modèle : un rôle à jouer** (p. 20).

Domaine intellectuel

Caractéristique

Parce qu'il aime prendre des risques, l'éclaireur teste et expérimente. Parfois, il se met en danger, même s'il ne le perçoit pas toujours. Il se confronte aux limites (les siennes, celles fixées par le groupe ou par les animateurs) par besoin d'autonomie et pour affirmer son indépendance vis-à-vis de la structure encadrante, en particulier ses parents.

Pistes de réflexion

Écrire une charte ensemble, c'est s'assurer que chacun connaisse les limites du groupe.

Ici aussi le groupe peut avoir une importance considérable : plus tu auras l'adhésion de tes éclaireurs à ces limites, plus ils les respecteront. Aussi, leur donner suffisamment d'autonomie dans certains domaines évitera qu'ils ne veuillent la prendre n'importe quand et n'importe comment. Tout cela dans le cadre d'une relation bienveillante, empreinte de confiance... et c'est parti !

Domaine affectif

Caractéristique

La "crise d'identité" fragilise l'adolescent. C'est l'époque de la vie où le jeune doit apprendre à intégrer toutes les facettes de sa personnalité en développement. En résultent des réactions variables, allant du repli sur soi à l'expérimentation de toutes les facettes qui le composent. Cette crise est nécessaire au développement de l'adolescent. Ce n'est qu'après cette étape qu'il sera capable d'affirmer et d'assumer ses choix personnels.

Pistes de réflexion

Encore une fois, le seul remède est la confiance. Te souvenir que l'acte n'est pas la personne. Même si l'éclaireur change d'humeur en moins de quatre secondes, c'est toujours le même scout. Et s'il dit ou fait des conneries, c'est sans doute parce qu'il essaie de comprendre qui il est.

Ainsi, instaurer la confiance (en ne fouillant pas les sacs, en leur laissant des espaces privés, etc.), c'est lui laisser la place pour développer des attitudes et des compétences qu'il ne pensait même pas avoir....

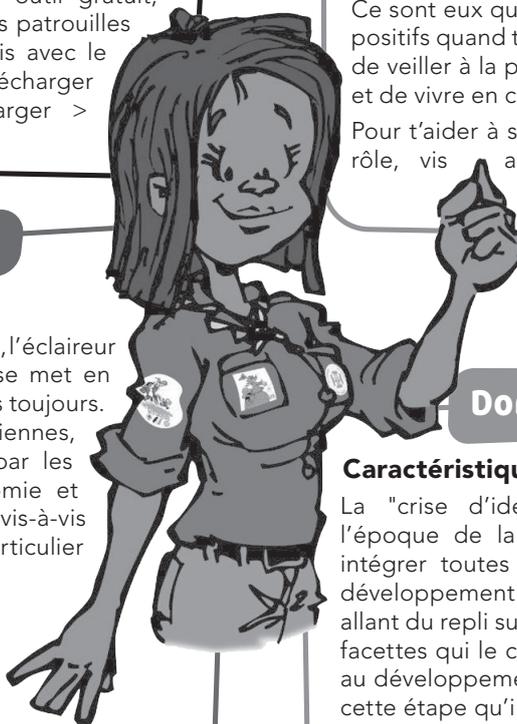
Domaine spirituel

Caractéristique

Le bien, le mal : deux notions à tester, à affiner, à transgresser. Un adolescent cherche le sens des choses. Il peut adhérer à des idées, tant qu'il en comprend le sens. Pour mettre ce sens à l'épreuve, il remet tout en question afin de construire sa propre opinion.

Pistes de réflexion

Notre ambition éducative prend toute sa place dans ce domaine, en voulant rendre chaque scout conscient et critique. Comprendre là où on en est, c'est être capable de poser un regard et un jugement critique constructif. Et c'est essentiel pour un adolescent !



LES PIONNIERS : DES JEUNES ADULTES EN DEVENIR

Domaine physique

Caractéristique

Entre 16 et 18 ans, l'ado se sent tout puissant. L'accident et les problèmes « *n'arrivent qu'aux autres !* » : ils sont loin, très loin de lui ! Dès lors, il est prêt à prendre des risques. Tous les risques.

Pistes de réflexion

Aider le pionnier à chercher le sens derrière ses actes lui permettra de limiter les risques. Si, à la troupe, il était encore trop jeune pour prendre du recul sur lui-même, le poste est un lieu idéal pour démarrer cette démarche. Tout, autour de lui, fait honneur aux sensations fortes : films, jeux vidéos, vidéos sur le net, etc. En réfléchissant avec tes pionniers, tu pourras leur faire comprendre que c'est un signe de maturité de ne pas relever n'importe quel défi.

Par la discussion, tu pourras aussi leur apprendre à décoder les mécanismes de pression d'un groupe et à éviter le piège du « *pour épater les copains* ». Et pourquoi ne pas aller jusqu'à les rendre conscients qu'ils sont manipulés par la publicité ? (Si tu le souhaites, tu peux vivre avec eux l'**animation 3 – Manipulation et modèle : un rôle à jouer** (p. 20). Cette animation, conçue pour les éclaireurs aînés, peut se vivre avec le poste et permet de sensibiliser les scouts à la manipulation, notamment par la publicité).



Domaine affectif

Caractéristique

« *J'ai envie de rien* ». « *Je sais pas !* ». « *Bof, pareil* ». Autant de phrases qui indiquent que l'ado est souvent largué...

Pistes de réflexion

Et si on transformait ces « *je ne sais pas* » en « *je ne savais pas que je pensais ça ou que je savais ça !* ».

Comment ?

- En les aidant à exprimer leurs envies.
- En les écoutant avec bienveillance.
- En laissant librement exprimer leurs idées.
- En favorisant la mise en projet et en les motivant à l'action...

Exploisons au maximum ce temps passé ensemble pour y expérimenter la vie de groupe, les projets, l'engagement, etc.

Domaine social

Caractéristiques

Si entre 12 et 16 ans, on a avant tout besoin de la reconnaissance de ses pairs ; entre 16 et 18 ans, on a besoin de construire son identité propre par rapport au groupe.

Pistes de réflexion

Lorsque le jeune/l'ado n'a plus peur du regard des autres, il peut commencer à être vrai dans ses choix et vivre en cohérence. La véritable relation à l'autre peut alors se créer et les amitiés fortes se nouer ! Pour cela, le poste Pionniers est l'endroit idéal : un groupe de jeunes qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes idéaux.

De plus, ta confiance en eux les aide ! Leur faire confiance, c'est les aider à être de plus en plus responsables de la confiance qu'on leur accorde.

Domaine intellectuel

Caractéristique

À cet âge, le jeune a toujours besoin de sécurité (et donc de limites), mais aussi d'autonomie...

Pistes de réflexion

En tant qu'animateur, tu as un double rôle.

D'une part, tu dois poser les limites. Certaines avec eux, certaines sans eux. Une fois ces limites fixées, le pionnier pourra apprendre à vivre avec celles-ci. Si certaines limites sont fixées sans le pionnier, il faut les lui expliquer, pour qu'elles puissent faire sens pour lui.

D'autre part, tu dois leur montrer l'exemple d'un adulte qui s'assume en tant qu'adulte. Ils sont à deux doigts de le devenir eux aussi. Et voir quelqu'un qui assume complètement ce rôle les rassure.

Domaine spirituel

Caractéristiques

Leur système de valeurs est presque construit. Parfois, le pionnier est même prêt à s'engager féroce pour les valeurs auxquelles il croit. Il a besoin de justice et de donner du sens à ce en quoi il croit.

Pistes de réflexion

Difficile de parler de justice sans parler de cohérence. Si la législation autorise la vente d'alcool à partir de 16 ans, pourquoi l'animateur bénéficierait-il d'un traitement différent de celui des

pionniers ? Pourquoi pourrait-il boire s'il n'autorise pas ses pionniers à le faire ?

Ce qui est important pour le pionnier, c'est de comprendre le sens donné à la règle. En discuter, c'est prendre le temps pour que chacun s'exprime, pour que chacun y trouve du sens.

En tant qu'animateur n'hésite pas à expliquer ton raisonnement et les choix que tu as posés vis-à-vis de règles. Cela permettra au pionnier d'exercer son esprit critique, sa réflexion et son sens des responsabilités !

2 Position du mouvement : ce qu'éclaireurs et pionniers doivent savoir

Les Scouts se positionnent par rapport aux produits psychotropes est la nouvelle position du mouvement face à l'alcool et autres produits psychotropes. Ce texte reprend notre positionnement en tant qu'acteur éducatif dans la société, notre position vis-à-vis des animateurs et autres adultes responsables, notre position vis-à-vis des jeunes qui nous sont confiés, la question des débits de boissons et la logique éducative derrière les éventuelles sanctions. Extraits choisis...



La société dans laquelle nous vivons fait face à des difficultés liées à la consommation de produits psychotropes, et plus particulièrement des problèmes de consommation d'alcool.

Les scouts sont également confrontés à cette problématique. Un excès de consommation est observé dans des sections et unités de notre fédération. C'est un sujet sur lequel le monde extérieur nous interpelle régulièrement.

Les Scouts ont donc décidé de prendre position : une position claire, en adéquation avec les valeurs du mouvement, et consciente de la réalité dans laquelle nous vivons. Une position à vivre et faire vivre par chaque scout... Une position à respecter...

Le scoutisme est un mouvement d'éducation dans la société d'aujourd'hui. Le scoutisme a un projet sur l'Homme basé sur des valeurs. Il souhaite contribuer au développement d'une personne qui soit, entre autres, **autonome, libre, consciente et critique**. La consommation de substances altérant la relation à soi et à l'autre ne concourt pas à un tel projet. En tant que mouvement d'éducation de jeunes, nous voulons aborder et affronter la question des consommations dans le cadre de notre mission fondamentale : aider à grandir.

Par ailleurs, la Loi scout, expression des valeurs du mouvement, affirme dans son article 10 que « **Le scout respecte son corps et développe son esprit** ». Nous invitons chaque scout, quels que soient son âge et sa fonction, à s'interroger sur son rapport aux substances psychotropes.

En tant que mouvement éducatif, nous voulons participer à la lutte contre la banalisation de l'utilisation de produits dangereux pour tous. Le développement du jeune s'accompagne souvent d'essais et d'erreurs, que nous nous devons de gérer comme tels. Lorsque notre mouvement rencontre des problèmes de consommation, **nous faisons le choix de les affronter** sans nous séparer d'emblée (...) du scout concerné, même s'il faudra peut-être finalement s'y résoudre.

La consommation de produits psychotropes n'est pas autorisée dans nos sections. Toutefois, nous faisons le constat que la société belge a adopté de longue date l'alcool comme drogue sociale, autorisée par la loi belge à partir d'un certain âge, malgré les risques élevés pour la santé et la dépendance forte qui peut se développer. Dans ce cadre, le développement d'un Homme autonome et libre, conscient et critique ne peut faire l'économie d'une certaine éducation à l'alcool (...)

Concernant les enfants et adolescents qui nous sont confiés

Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser au hasard toute forme d'éducation à l'alcool. Dès l'adolescence, un travail éducatif de sensibilisation doit être effectué. Dans ce cadre éducatif, une consommation responsable et modérée d'alcool par les jeunes peut avoir lieu.

Dans ce cas :

- elle doit avoir lieu dans un cadre défini, idéalement en **cogestion** par le groupe ;

La cogestion est le moyen privilégié pour gérer, en section, la consommation d'alcool, dans le respect de la position du mouvement et du cadre fixé en unité. Décider ensemble, en tenant compte de l'avis de tous, peut permettre de responsabiliser chacun dans sa consommation.

- dans le respect de la loi belge ;

En Belgique, la règle est claire.

-16 PAS D'ALCOOL EN DESSOUS DE 16 ANS

PAS DE SPIRITUEUX EN DESSOUS DE 18 ANS **-18**

be loi du 10 décembre 2009

On parle d'alcool pour les produits fermentés (cidres, vins, mousseux et bières). On parle de spiritueux pour les alcools qui ont subi une distillation à la suite de la fermentation, ce qui augmente leur teneur en alcool (genièvre, whisky, vodka, etc.).

- les parents des jeunes devront en être informés.

Dans le cadre d'une éventuelle consommation des scouts, l'information est essentielle et s'inscrit dans le cadre de notre partenariat avec les parents, en toute confiance.

Il n'est évidemment pas acceptable que chaque scout se sente en droit d'exiger une consommation personnelle. Nous encourageons chaleureusement les groupes qui décideraient de s'abstenir de consommer de l'alcool tout en attirant leur attention sur la nécessité d'expliquer ce choix et de ne pas transformer l'alcool en un sujet tabou.

Nous invitons également nos animateurs à éviter de servir des boissons non alcoolisées mais dont le conditionnement vise à créer une forme d'attirance pour l'alcool (faux cidres, fausses bières, etc.).

Dans le cadre des événements fédéraux, nous ne proposons pas de consommation d'alcool et ce, pour plusieurs raisons :

- la cogestion est impossible à mettre en place avec des groupes de la taille d'un événement fédéral ;
- l'équipe organisatrice ne peut organiser une consommation modérée et responsable avec des jeunes qu'elle ne connaît pas a priori ;
- nous souhaitons rester cohérents avec les groupes dont les jeunes sont originaires et qui auraient fait le choix de ne pas consommer d'alcool.

Cette position sera expliquée aux participants. Néanmoins, dans le cadre particulier des pi-days, les pionniers sont à considérer comme des animateurs en devenir et dès lors comme des adultes (mais doivent, bien entendu, rester dans les limites du cadre de la consommation éventuelle communiquées par les formateurs).

Quand les scouts vendent de l'alcool

Nous sommes conscients que nombre de festivités comprennent un bar ou une forme de débit de boissons : soirées, soupers ou fêtes d'unité ou de section. L'alcool ne peut être un but en soi. En tant que scouts, il n'est pas cohérent de sacrifier nos valeurs et notre image au profit des bénéficiaires en incitant à la consommation déraisonnable et excessive d'alcool.

Dans le cadre de l'organisation de soirées, il est interdit aux unités ou aux sections d'organiser des soirées ou soupers :

- utilisant le principe de paiement d'un forfait contre une consommation non limitée d'alcool ;
- basés sur des jeux "à boire" et toute autre forme ludique d'incitation à la consommation ;
- dont le nom est associé avec une marque ou une boisson alcoolisée (vodka night, soirée bières brunes, etc.).

Le projet est-il le bar ? Le bar est-il le projet ?

En outre, une série de conseils sont formulés dans cette position pour garantir une juste place à l'alcool dans nos festivités : large choix de boissons non alcoolisées, eau à disposition, etc.

Dans d'autres contextes

Les scouts sont également invités, dans un souci de respect des différentes cultures, à respecter le cadre réglementaire légal et de la culture scout du pays dans lequel ils sont en camp ou de la communauté dans laquelle ils sont accueillis.

En aucun cas, un contexte différent ne pourrait servir de justification pour outrepasser les dispositions de notre fédération.



Une logique de soutien et les sanctions possibles

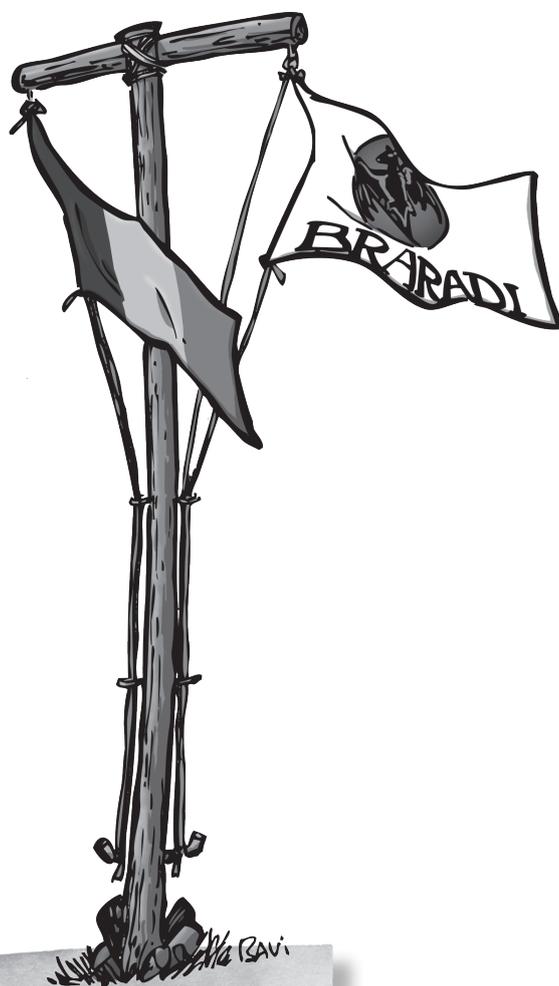
(...) Dans le cas d'un souci avec un jeune, toute démarche doit être effectuée en collaboration avec ses parents ou responsables légaux. L'ensemble des cadres locaux et fédéraux s'engage à soutenir cette position par un accompagnement des différents acteurs en recherche ou en problème par rapport à ces questions.

Nous privilégierons toujours cette logique à celle d'une démarche de type disciplinaire ; cependant, en cas de dérapage, les cadres appliqueront les mesures prévues dans notre règlement d'ordre intérieur pouvant aller jusqu'au renvoi définitif d'une personne ou la dissolution d'un groupe. (...)



Check-list de soirée

- Les prix des boissons non alcoolisées sont-ils inférieurs aux prix des boissons alcoolisées pour favoriser la consommation de boissons sans alcool ?
- Offre-t-on un choix large et diversifié de boissons non-alcoolisées de qualité ?
- A-t-on proscrit les boissons alcoolisées masquant le goût de l'alcool par des arômes sucrés (alco-pops, premix, etc.) et les alcools distillés (genièvre, whisky, vodka, etc.) de la carte du bar ?
- Offre-t-on de l'eau potable gratuitement ?
- A-t-on rappelé à toutes les personnes derrière le bar de ne pas vendre ou donner d'alcool aux personnes manifestement ivres ?
- A-t-on refusé tout éventuel sponsoring d'alcooliers pour notre soirée (ni argent, ni produits gratuits, ni matériel promotionnel) ?
- Organise-t-on ce type de soirée ou de bar de manière sporadique ? Quelques fois par an pour se retrouver et pas chaque semaine ou presque...
- Qui est derrière le bar ? Réserve-nous le rôle de barman uniquement aux adultes ?



Mais aussi :

- Avant de prêter ou louer nos locaux, a-t-on vérifié que les activités qui allaient y être organisées respectent nos valeurs et principes ?
- Dans les activités organisées pour gagner de l'argent, évite-t-on les activités dans lesquelles des scouts ou des animateurs se trouvent dans une soirée dont la consommation d'alcool ne cadre pas avec nos valeurs et principes ?

3 Spécial Éclaireurs

Deux animations pour d'une part, communiquer la législation belge concernant l'alcool et s'assurer que chaque éclaireur en ait effectivement connaissance et d'autre part, aider les éclaireurs aînés à prendre conscience de la manipulation via les publicités et de leur rôle d'exemple vis-à-vis des éclaireurs plus jeunes.



SOMMAIRE

- **Animation 2** : S'exprimer par rapport à l'alcool et découvrir la législation belge 18
- **Animation 3** : Manipulation ou modèle : un rôle à jouer ! 20





S'EXPRIMER PAR RAPPORT À L'ALCOOL ET DÉCOUVRIR LA LÉGISLATION BELGE EN TERME DE CONSOMMATION D'ALCOOL POUR LES JEUNES



ANIMATION 2

OBJECTIF

Communiquer aux éclaireurs les dispositions légales à propos de la consommation d'alcool des adolescents. (Loi belge du 10 décembre 2009 relative à la protection de la santé).

À l'issue de l'animation, chaque éclaireur aura pu se positionner par rapport à une phrase interpellante et argumenter son choix. De plus, chacun aura pris connaissance de la législation liée à la consommation d'alcool.

Temps	Public	Matériel
45 minutes	L'ensemble de la troupe. Pour la première partie, les éclaireurs sont regroupés par tranche d'âge. Pour la deuxième partie, les éclaireurs sont réunis en patrouille.	<ul style="list-style-type: none">■ dossier du <i>Ça se discute</i> 127 sur la position de la fédération face à l'alcool <i>Ma responsabilité, j'y réfléchis</i>■ une série d'affiches par tranche d'âge (une phrase "choc" par affiche)■ fiche lacunaire par patrouille et vignettes à coller

Remarque : Les phrases de cette animation sont issues du CD-rom *Les jeunes savent pourquoi*, une initiative de l'ASBL Univers santé en collaboration avec la fédération des centres de Jeunes en Milieu Populaire, Média-animation ASBL et le groupe porteur *Jeunes, alcool & Société*.
Informations : www.lesjeunessaventpourquoi.be.

DISPOSITIF

Partie 1 : s'exprimer par rapport à l'alcool

Les éclaireurs sont regroupés en tranche d'âge.

À plusieurs endroits du local ou de la prairie, les animateurs disposent les différentes affiches, reprenant chacune une phrase "choc" sur la consommation d'alcool :

- *Bois un coup, fais comme nous, tu feras partie du groupe.*
- *Chef, un p'tit verre, on a soif !*
- *Oufi ! Quand il a sorti une bouteille du fond de son sac, les animateurs ont poussé leur gueulante !*
- *Waw ! Trop cool le T-shirt avec la caricature du mec bourré !*
- *Je vire le premier que je prends à boire de l'alcool !*

Chaque éclaireur reçoit des gommettes (ou smiley, étiquettes autocollantes, etc.).

Il marque son adhésion aux phrases qu'il cautionne (c'est-à-dire qu'il pourrait prononcer, qu'il trouve réalistes, justes ou pleines de sens) en collant une gommette sur le panneau.

Suit un échange rapide entre les animateurs et les scouts sur chacune des phrases proposées.

Partie 2 : découvrir la législation belge

Les éclaireurs se regroupent en patrouille. Le défi proposé est de compléter une fiche lacunaire permettant de communiquer la législation belge en termes de consommation d'alcool pour les jeunes. Les animateurs conçoivent un jeu rapide durant lequel les scouts gagnent des vignettes qui serviront à compléter la fiche. Certaines vignettes peuvent être utilisées plusieurs fois ; d'autres sont des intrus pour alimenter la réflexion.

Découvrez la législation belge en termes de consommation d'alcool pour les jeunes ! Complétez avec les âges corrects.



Classez les boissons.

Complétez la phrase.

La loi du 10 décembre 2009 interdit de, de ou d'.....

- toute boisson ou produit ayant un taux alcoométrique acquis supérieur à 0,5% vol aux jeunes de moins de ans ;
- des boissons spiritueuses aux jeunes de moins de ans.

14 ALCOOL FERMENTÉ 20 CAFÉ 18 VODKA SERVIR
 16 MOUSSEUX VIN SPIRITUEUX 21 WHISKY SODA BIÈRE
 OFFRIR CIDRE SOFT GENIÈVRE PASTIS EAU PECKET
 ACHETER PARTAGER VENDRE JUS DE FRUITS CONSOMMER

CORRIGÉ POUR LES ANIMATEURS

Logo à compléter.



SOFT	ALCOOL FERMENTÉS	SPIRITUEUX
eau	bière	genièvre
café	cidre	pastis
jus	vin	whisky
soda	mousseux	pecket
		vodka

Complétez la phrase.

La loi du 10 décembre 2009 interdit de **SERVIR**, de **VENDRE** ou d'**OFFRIR**

- toute boisson ou produit ayant un taux alcoométrique acquis supérieur à 0,5% vol aux jeunes de moins de **16** ans ;
- des boissons spiritueuses aux jeunes de moins de **18** ans.



MANIPULATION ET MODÈLE : UN RÔLE À JOUER !



ANIMATION 3

INTRODUCTION

Cette animation se vit avec les aînés lors d'une activité entre aînés (lors du précamp ou à tout autre moment de l'année).

OBJECTIF

Sensibiliser les aînés de la troupe à l'influence qu'ils ont sur les plus jeunes.

À l'issue de l'activité, les aînés auront été sensibilisés au mécanisme manipulateur de la publicité.

De plus, ils auront pris conscience de leur rôle d'exemple pour les plus jeunes.

Temps	Public	Matériel
1h + 30 min	Les aînés de la troupe uniquement.	<ul style="list-style-type: none">Publicités soit en format MP4 soit en format MP3 + illustrations à imprimer (si tu n'as pas d'ordinateur à ta disposition). Disponibles sur www.lesscouts.be > Télécharger > Alcool.Un lecteur MP3 ou autre moyen de diffuser de la musique et un ordinateur pour diffuser les publicités.

Remarque : Les phrases de cette animation sont issues du CD-rom *Les jeunes savent pourquoi*, une initiative de l'ASBL Univers santé en collaboration avec la fédération des centres de Jeunes en Milieu Populaire, Média-animation ASBL et le groupe porteur *Jeunes, alcool & Société*.

Informations : www.lesjeunessaventpourquoi.be.

DISPOSITIF

Partie 1 : la publicité

- Les aînés de la troupe sont regroupés avec un ou deux animateurs qui diffusent une série de bandes sonores issues de diverses publicités (Eristoff, Coca-Cola, Baileys, Red Bull, Ricard, Duvel, Coca-Cola Zero, Nespresso, Schweppes, Grimbergen). Les éclaireurs doivent exprimer leurs sentiments à l'écoute des bandes sons : étonnement, colère, dégoût, envie, joie, tristesse, peur...
- Les animateurs diffusent ensuite les mêmes publicités en coupant la bande son ou montrent les illustrations. Les éclaireurs réagissent à nouveau en exprimant leurs ressentis (étonnement, colère, etc.).
- Les publicités sont diffusées une nouvelle fois mais dans leur intégralité (son + image). Les éclaireurs identifient avec les animateurs les éléments visuels ou sonores qui créent leurs émotions (personnages, décor, situations, son, etc.).
- Le débriefing lance une réflexion collective autour de la manipulation. Les animateurs attirent l'attention des scouts autour des mécanismes mis en place par les publicitaires pour séduire leur public cible.

Questions de débriefing

- Les éléments sonores et visuels ont-ils convaincu ou séduit individuellement ?
- Quels sont les éléments persuasifs ?
- Quels sont les éléments que les éclaireurs auraient insérés dans l'annonce pour convaincre ou séduire ?
- Si les scouts n'ont pas été séduits personnellement, quelle catégorie de consommateurs aurait pu l'être ? Et par quels éléments de l'annonce ?

Commentaires pour l'animateur

Les publicitaires, via leurs publicités, créent en nous le besoin, le désir... Des publicités qui nous poussent à consommer, à acheter, exerçant une forme de pression.

Certains slogans très connus sont imaginés afin de nous faire adopter des idées. Cette influence dépend des besoins mais aussi des émotions évoquées chez l'individu.

- **Besoin physiologique** : « *Étanche la soif.* »
- **Besoin de sécurité** : « *Lavez vos laines en toute sécurité* » de Mir Laine.
- **Besoin d'appartenance** : « *On se lève tous pour...* » de Danette de Danone.
- **Besoin d'estime** : « *Parce que vous le valez bien* » de L'Oréal.
- **Besoin d'accomplissement** : « *Yes we can.* » de Barack Obama.

La stratégie veut confronter le consommateur à des besoins réels supposés ou créés.

Partie 2 : la manipulation

- Au-delà de la publicité, d'autres éléments ou personnes peuvent manipuler. Choisis une illustration qui te parle parmi les photos et dessins proposés et commente-la au reste du groupe. L'animateur relance la discussion avec différentes questions :
 - En quoi, cet élément est, pour toi, manipulateur ?
 - Es-tu conscient de cette manipulation ?
 - Es-tu affecté par cette manipulation ? Explique en quoi ?
 - Comment réagis-tu face à ce type de manipulation ?
 - Et si nous devions compléter le jeu de cartes des manipulateurs, que pourrions-nous dessiner de plus ?

Partie 3 : en tant qu'aîné à la troupe

- La réflexion sur la manipulation débouche sur une réflexion personnelle quant à son rôle d'aîné à la troupe.
 - Quels sont les comportements dont je suis fier dans mon rôle d'aîné ?
 - Quels sont les comportements adéquats à mettre en place en tant qu'aîné durant le camp ?
- De retour de hike, les animateurs organisent un conseil des aînés pour évaluer les comportements qu'ils ont adoptés jusque-là et pendant les jours gérés en autonomie.
- Pour alimenter la réflexion, l'animateur pose ensuite les questions suivantes : et toi ? As-tu déjà manipulé quelqu'un ? Dans quel cas, face à qui, vis-à-vis de qui ? Les éclaireurs y réfléchissent individuellement. Ceux qui le souhaitent peuvent ensuite leur réflexions. Le débriefing lance une réflexion collective autour de leur rôle d'aînés vis-à-vis des éclaireurs plus jeunes (rôle d'exemple, manipulation, etc.).

Influence ou manipulation ?

Influencer, c'est « agir sur » dans le but de « produire un effet », « entraîner ». Alors que manipuler, c'est « faire subir des modifications plus ou moins honnêtes » ; « influencer habilement un groupe ou un individu pour le(s) faire penser et agir comme on le souhaite » (Petit Robert 2013). L'influence peut donc être honnête (ou pas) alors que la manipulation n'a d'autre finalité que celle de satisfaire des objectifs propres au manipulateur.

À la troupe, les aînés influencent les plus jeunes, le plus souvent en toute honnêteté, dans le respect de l'autre et de sa manière de penser. Et cela ne pose pas de problème : on grandit, on s'éduque, on évolue suite à toutes ces influences reçues. D'ailleurs, les animateurs ont eux aussi un rôle de modèle, une certaine influence sur la troupe...

« Mais je les influence quoi que je fasse... » Que répondre à ce type d'interpellation ?

Toute communication, verbale ou non verbale, influence... La question n'est donc pas de savoir si on va influencer l'autre. Mais quelle influence tu vas exercer sur lui et surtout avec quelle intention (respectueuse ou non) ?

Pour aller plus loin, consulte le cahier *Balises pour l'animation scout* > Relations > Questions fréquentes > La manipulation.



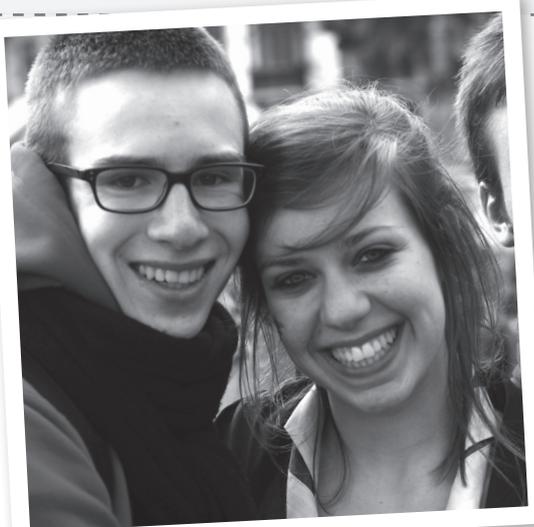
4 Spécial Pionniers

Conseils, animations et informations pour être pleinement conscient que les pionniers sont avant tout des scouts (ils ne sont pas à mettre sur le même pied que les animateurs), pour aider les pionniers à appréhender la question de l'influence du groupe, faire le point sur leur propre consommation, leur faire entendre les avis des autres pionniers du poste à ce sujet, etc. Mais aussi un dispositif à vivre en poste pour définir une consommation acceptable, si consommation il y a, et s'engager à la respecter !



SOMMAIRE

- Pionniers = 12 ans de scoutisme 23
- Des animations à vivre avec les pionniers 24
 - **Animation 4** : Le jeu de la cacahuète 25
 - **Animation 5** : Questionnaire individuel 27
 - **Animation 6** : D'accord, pas d'accord 29
 - **Animation 7** : Des effets à ressentir 30
 - **Animation 8** : Des situations de consommation 32
- Cultures scoutées et législations européennes 33
- En poste, définir une consommation acceptable et s'engager à la respecter 34



La consommation excessive d'alcool (ou d'autres produits psychotropes) est une cause de non intervention de l'assistance juridique et de la couverture d'assurance en cas d'accident.

Pionniers = 12 ans de scoutisme

Notre mouvement a fait le choix de proposer un **parcours pédagogique sur 12 ans, de 6 à 18 ans**. Ainsi, le jeune aura l'occasion, à travers les quatre branches, de (se) découvrir, de se construire, d'être au centre de son éducation et de partager des activités et moments de vie avec d'autres jeunes de son âge.

Une attention particulière est portée à la cohérence qui traverse ces quatre branches. Prenons deux exemples : l'adhésion aux valeurs et les pointes éducatives.

L'adhésion aux valeurs

Tout le monde pense à la *Promesse*, proposée chez les éclaireurs. Mais comment affirmer son adhésion si l'on n'a pas eu l'occasion auparavant de comprendre ces valeurs ? Pourquoi se limiter pour toujours à un engagement au sein de la troupe, pourquoi ne pas aller plus loin ? *Monsieur Loyal* (chez les baladins) et le *Message au peuple libre* (chez les louveteaux) préparent le jeune à sa *Promesse*, et l'*Engagement* (chez les pionniers) lui propose de la renouveler et de vivre en cohérence avec les valeurs de la *Loi* scoutée, chez les scouts et ailleurs.

Les pointes éducatives

- À la ribambelle, je prends confiance.
- À la meute, je vis pleinement avec les autres.
- À la troupe, je construis avec les autres.
- Au poste, je m'engage.

À chaque âge son programme, qui prépare le suivant...

Tout comme le parcours ne commence pas avant les baladins, il ne se termine pas avant les pionniers. Les pionniers ne sont pas des apprentis animateurs, ce sont des scouts, membres à part entière d'une section qui porte pour eux une ambition éducative, au même titre que les baladins, louveteaux ou éclaireurs. Question de cohérence !

La troisième mi-temps Quand la réunion se prolonge...

Quand la réunion du poste se termine, il arrive qu'une partie des pionniers et des animateurs restent encore un peu au local pour terminer de ranger, discuter ou boire un verre.

Cette fin de réunion, c'est un temps d'entre-deux... La réunion est finie mais on est toujours entre scouts... On reste au local ou on va s'asseoir à la terrasse du coin avec sa chemise et son foulard.

Pour que ce moment trouve sa juste place, il est souvent nécessaire de prendre le temps de préciser certaines choses avec le groupe :

- Exprimer clairement le statut du moment : la réunion est-elle finie ou pas ? Est-on en activité ou pas ?
- Faire en sorte que chacun ait la possibilité de boire un verre de soft et consomme avec modération.
- Rester conscient que – même s'il l'on a clairement décidé et exprimé que la réunion était finie – l'exemple qu'on montre en tant qu'animateur, reste important (peut-être même plus important puisqu'on est "dans la vraie vie"). Voir l'animation *D'accord, pas d'accord* page 10.
- Penser à ceux qui nous regardent (pour le monde extérieur, on est en activité dès qu'on porte son foulard).

Et quand, au TU, les pionniers débarquent ?

Le TU, c'est avant tout un moment de formation que l'on vit en unité. C'est un moment privilégié pour que les animateurs de toutes les sections réfléchissent, ensemble, à la vie de leur unité. Ce n'est donc pas le lieu pour montrer aux pionniers ce qu'est l'animation... Pour cela, il y a les explorations, sur le terrain au cœur de l'animation, et les pi-days. Dès lors, tout comme il est normal que les baladins, les louveteaux ou les éclaireurs ne participent pas à ce moment, il est souhaitable que les pionniers ne le fassent pas non plus.

Cela sera d'ailleurs bénéfique pour toi ! Parce que si tes scouts débarquent, ton statut change... Pas facile d'avoir une discussion sur un sujet délicat d'animation en présence de ses scouts !

Le TU, c'est avant tout un moment pour toi, animateur, avec tes pairs ! Et les pionniers ne sont pas des animateurs...

Des animations à vivre avec les pionniers

Dans les pages qui suivent, cinq animations à vivre en poste te sont proposées. Choisis la ou les animations les plus pertinentes à vivre avec ton groupe... Ces animations devraient t'aider à ensuite prendre une position de groupe sur la consommation d'alcool.

- **Animation 4** : L'influence du groupe et le développement de la personnalité - Le jeu de la cacahuète.
- **Animation 5** : Faire le point sur sa consommation.
- **Animation 6** : D'accord, pas d'accord - Prendre connaissance de l'avis des autres pionniers, pour s'aider à décider ensemble.
- **Animation 7** : Alcool : info, intox, effets - La vérité sur les vraies fausses infos qui circulent à propos de l'alcool et les effets d'une consommation.
- **Animation 8** : Des situations de consommation - Prendre conscience des situations et contextes, scouts et non-scouts, de consommation d'alcool.

La non-consommation

Décider de s'abstenir de toute consommation d'alcool dans un contexte scout est un choix qui comporte beaucoup d'aspects positifs. Pour que ce choix soit pleinement porteur pour toi et tes scouts, il nous semble important d'attirer ton attention sur quelques éléments.

Une position de non-consommation au sein de ta section sera idéalement **adoptée en cogestion**. Une position adoptée en poste rencontrera plus d'adhésion qu'une position imposée de l'extérieur. Si la position a été prise en conseil d'unité et n'est pas négociable pour le poste (ou les scouts aînés), il est important que le choix du conseil d'unité et les raisons qui l'ont fondé soient expliqués aux scouts.

Pour vous permettre de vivre votre position avec plus de facilité, n'hésitez pas à la **communiquer** à ceux qui vous entourent (membres du conseil d'unité, parents, sections avec lesquelles vous partagez une activité, etc.). Ils pourront vous aider à mettre en œuvre votre choix.

En un an, beaucoup de choses changent : vécu de chacun, renouvellement du poste, changement des aînés de la troupe, etc. Il est donc important de rediscuter régulièrement – au moins une fois par an - de la position adoptée.

En tout état de cause, même si la section a fait le choix de la non-consommation, il est important de **ne pas transformer l'alcool en un sujet tabou et de mener avec tes scouts un travail éducatif de sensibilisation**. N'hésite donc pas à te servir des animations proposées dans ce cahier !



LE JEU DE LA CACAHUÈTE



ANIMATION 4

OBJECTIF

Permettre aux pionniers de décoder les stratégies développées par le groupe pour l'influencer.

Faire prendre conscience au scout de sa responsabilité personnelle dans ses choix de comportement, en particulier ceux liés à la consommation d'alcool.

Temps

45 min

Public

7 personnes réparties en deux groupes : cinq acteurs et 2 observateurs

Plusieurs groupes de 7 peuvent éventuellement vivre l'animation en parallèle avec un débriefing collectif.

Matériel

- un bol de cacahuètes (ou chips, bonbons...)
- 2 cartons Thèmes de discussion
- 4 cartes de Consigne A et 1 carte de Consigne B à distribuer aux acteurs

DISPOSITIF

Jeu de rôles

Du côté des acteurs...

L'animateur leur annonce qu'ils vont prendre part à une discussion. Le sujet est tiré au sort entre les cartons préparés au préalable :

Thème de discussion 1 : Choisir ce qu'on va faire à la fête d'unité **ou**

Thème de discussion 2 : Choisir comment on va décorer le local

L'animateur distribue à chacun une carte Consigne, au hasard. Ils la lisent et la déposent, face écrite cachée, afin de ne pas en dévoiler le contenu aux autres.

- **Consigne A :** « Pendant votre discussion, prends de temps en temps une cacahuète (ou autre). Si tu vois quelqu'un qui n'en mange pas, essaie de le convaincre d'en manger aussi. Tu peux inventer tous les arguments que tu veux pour l'influencer. Ton rôle dans cette discussion est de le persuader d'en manger. Le sujet de la discussion n'a pas vraiment d'importance. »
- **Consigne B :** « Pendant votre discussion, ne touche pas à la nourriture !!! Si quelqu'un essaie de t'influencer, résiste et refuse d'en prendre !!! Tu peux inventer tous les arguments que tu veux pour appuyer ton refus d'en manger. Ton rôle dans cette discussion est d'arriver à ne pas manger. Le sujet de la discussion n'a pas vraiment d'importance. »

Du côté des observateurs...

Ils observent ce qui se passe, les stratégies utilisées pour convaincre ou se soustraire à la pression exercée.

On leur explique le vrai enjeu de l'activité et on leur demande de prendre note des phrases et attitudes qui les marquent, des stratégies et arguments utilisés pour convaincre.

Fin du jeu : lorsque le bol est vide et en tout cas après 10 minutes.

Partage du vécu en poste

La parole est d'abord donnée aux acteurs.

- « *Qu'avez-vous ressenti en position d'abstinent ?* »
- « *Qu'avez-vous ressenti en position de consommateur ?* »
- « *Quels sont les arguments qui ont été utilisés pour convaincre ?* »

Les observateurs font ensuite part de ce qu'ils ont noté en partant des consignes d'observation reçues : arguments utilisés, stratégies pour convaincre...

Exploitation de l'activité

Le poste est alors invité à faire les liens entre le jeu et la vie de tous les jours :

- « *À quoi ce type de situation vous fait-il penser ?* »
- « *Que penser de l'influence que peuvent exercer une ou plusieurs personnes sur un comportement ?* »
- « *Quel(s) lien(s) peut-on faire avec la consommation d'alcool ?* »

Commentaires pour l'animateur

Cette animation permet aux pionniers de prendre conscience de l'influence du groupe sur leur comportement et des stratégies et arguments développés pour les convaincre. Évidemment, dans cette animation, le jeu des uns et des autres est exagéré à l'extrême, mais chacun pourra facilement faire des liens avec des situations réelles vécues dans ou hors du scoutisme.

Cette animation permet d'aborder le principe de la liberté individuelle et de la responsabilité personnelle. Chacun est fondamentalement libre de consommer, ou pas, de l'alcool. Toutefois, ceux qui en consomment peuvent se sentir forts ou ne pas vouloir que d'autres se comportent autrement et faire pression sur les autres. D'autre part, celui qui ne veut pas consommer n'est pas toujours à l'aise et peut éprouver des sentiments confus. Il peut à la fois vouloir faire comme les autres et vouloir affirmer son propre avis, son propre désir pour avoir sa place dans le groupe. Qu'il cède à la pression des autres ou qu'il résiste, il sera toujours en définitive celui qui devra assumer son choix mais le groupe peut veiller à adopter une attitude respectueuse de son choix même s'il est différent de celui de la majorité.



QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL



ANIMATION 5

OBJECTIF

Ce questionnaire a pour objectif principal de déclencher chez chaque pionnier une démarche de réflexion, d'interroger sa consommation personnelle d'alcool chez les scouts ou en dehors.

Temps

15 minutes maximum

Nb personnes

Le questionnaire est individuel mais chaque pionnier du poste y répond en même temps.

Matériel

- 1 questionnaire par personne et de quoi écrire

DISPOSITIF

Avant tout, tu dois présenter ce questionnaire en expliquant aux pionniers son objectif : faire le point individuellement et personnellement sur sa consommation d'alcool. Chacun prend le temps de réfléchir à sa situation pour faciliter la mise en réflexion du groupe par la suite.

Tu peux soigner l'ambiance afin qu'elle soit propice à la réflexion. Ceux qui le souhaitent peuvent aussi s'éloigner du groupe pour être plus à l'aise.

Distribue le questionnaire et laisse les pionniers répondre de manière individuelle.

Commentaires pour l'animateur

Le questionnaire est strictement personnel. En aucun cas, il n'y aura de partage avec les autres membres du poste. Il peut cependant être conservé par chacun. Ce questionnaire n'est pas proposé pour permettre de juger ou de comparer mais simplement pour offrir la possibilité à chacun de réfléchir pour lui-même, sans contrainte.

Annexe



QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL POUR TOI, PIONNIER, ET JUSTE POUR TOI



ANIMATION 5

Première partie : l'alcool et moi

Consigne : colorie chaque flèche selon ton degré d'adhésion à la phrase.

0 10

De 0 pour « je ne suis pas du tout d'accord » à 10 pour « je suis complètement d'accord ».

Si parfois je bois de l'alcool...

C'est pour être dans l'ambiance...

0 10

C'est pour oublier certains de mes problèmes.

0 10

C'est pour me sentir bien.

0 10

C'est pour me faire bien voir par les autres.

0 10

C'est pour découvrir de nouveaux goûts, de nouvelles boissons.

0 10

C'est pour me détendre.

0 10

C'est parce que j'en apprécie le goût.

0 10

C'est pour faire comme les autres du groupe.

0 10

C'est une habitude que j'ai prise seul.

0 10

C'est une habitude avec les copains.

0 10

C'est quand je souhaite m'amuser plus vite.

0 10

C'est quand je termine une activité, un projet, mes examens, un match de sport...

0 10

Deuxième partie : l'alcool au poste

Si en poste ou lors d'activités scoutées, tu consommes parfois des boissons alcoolisées, en quoi cela change-t-il potentiellement les moments vécus avec les autres pionniers du poste ?

Consigne : entoure les propositions qui te parlent, ajoutes-en d'autres si tu le souhaites.

- Je m'énerve plus facilement.
- J'ai besoin de m'isoler.
- Je me sens mieux.
- Je suis moins motivé.
- Je me sens moins seul.
- Je suis plus vite fatigué.
- J'en envie de partager encore plus avec les autres.
- Je suis de meilleure humeur.
- Je me traîne dans les activités.
- Je suis davantage détendu.
- Je me sens mal physiquement (mal de tête ou de ventre...).
- Je suis encore plus impliqué dans les projets du poste.
- Je ressens une meilleure ambiance entre nous.
- Je me rebooste... ma motivation est plus grande !
- Je vais plus vers les autres.
- Je me sens plus intégré dans le groupe.
- Etc.



D'ACCORD, PAS D'ACCORD



ANIMATION 6

OBJECTIF

Être capable de prendre position (avoir son propre avis) par rapport à la consommation d'alcool en poste.
Prendre connaissance de l'avis de chacun membre du poste sur la consommation d'alcool en activité scout.

Temps

5 minutes par phrase

Public

L'activité se vit en poste.

Matériel

- Chaque phrase dans un format lisible par le groupe.

DISPOSITIF

Sélectionne quelques phrases parmi les propositions ci-dessous. D'autres phrases peuvent être ajoutées ou les phrases ci-dessous peuvent être adaptées en fonction de la réalité du poste et des problématiques à aborder.

Lis une phrase et dépose-la au centre de la pièce. Invite ensuite les pionniers à se positionner plus ou moins loin de la phrase selon qu'ils sont ou non d'accord avec celle-ci, puis à s'asseoir par terre.

Le groupe se place alors dans une position qui permet à tout le monde de se voir pour discuter de la phrase.

Propositions de phrases concernant la consommation d'alcool en poste :

- On fête toujours un projet de poste autour d'un bon verre.
- Une petite guindaille en poste, c'est ça qui soude le groupe.
- Boire quelques verres entre pionniers, c'est s'assurer une soirée réussie et de bons souvenirs.
- Une soirée au poste, c'est aussi l'occasion de faire la fête avec ses animateurs.
- Si les pionniers boivent un verre lors de la fête d'unité, ils doivent le faire discrètement.
- Un camp Pionniers sans alcool serait beaucoup moins réussi !
- Guindailler en poste, c'est possible comme nous sommes encadrés par des animateurs !
- Quand on a bien bossé, les animateurs nous récompensent en nous offrant un bon verre.
- Être un pionnier qui ne boit pas d'alcool, ce n'est pas facile !
- Ce qui est difficile, c'est de se modérer. Dès qu'on boit un verre, on a envie d'en boire plus.
- Au poste, les pionniers peuvent boire de l'alcool si leurs animateurs n'en boivent pas.
- Quand on porte son foulard, on ne boit pas.

Commentaires pour l'animateur

Cette animation peut te permettre d'avoir, rapidement, une représentation de l'avis du groupe par rapport à la consommation d'alcool en poste. De plus, elle permet aux pionniers d'entendre les avis de chacun. Un bon point de départ pour une prise de décision commune...



DES EFFETS À RESSENTIR



ANIMATION 7

OBJECTIF

Prendre conscience des effets physiques de la consommation d'alcool.

Temps

30 minutes

Public

L'activité se vit en poste.

Matériel

- craie
- lunettes occultées (masque de plongée ou lunettes en partie recouvertes par de l'adhésif noir)
- cônes
- masse (1 kg de sucre) à pouvoir fixer à un poignet

DISPOSITIF

Une série d'affirmations sont lues par un animateur. Les pionniers doivent manifester s'ils pensent que l'affirmation est vraie ou fausse. Ils peuvent se situer dans la pièce, lever la main ou se lever si vrai...

- Ce n'est qu'après cinq à six verres que le champ visuel se rétrécit, la sensibilité de la vue diminue et l'estimation des distances est faussée.

Réponse : FAUX

Les effets apparaissent déjà après deux verres. C'est pour cela que la consommation maximale pour prendre le volant est de deux verres.

Activité physique : LES LUNETTES

Deux pionniers mettent des lunettes occultées. Devant eux, sur une longueur d'environ 6 mètres, sont placés des objets ou des cônes autour desquels les animateurs doivent slalomer. Les objets ne sont pas alignés mais suffisamment écartés pour créer une gêne.

- Le café et les exercices physiques amènent à dissiper plus rapidement les effets de l'alcool et font baisser le taux d'alcoolémie dans le sang.

Réponse : FAUX

Ni les exercices physiques, ni le froid, ni le café, ni le chocolat ne font baisser plus rapidement le taux d'alcool dans le sang. Il n'existe aucun "truc" pour dessaouler plus rapidement.

- Boire un verre ne prend que quelques minutes, mais il faut 60 à 90 minutes pour ramener le taux d'alcoolémie à 0.

Réponse : VRAI

Pour un seul verre, il faut attendre en moyenne entre 1h et 1h30 pour avoir éliminé l'alcool correspondant dans le sang. Attention cependant, certaines personnes éliminent plus lentement encore.

- Si tu roules à vélo en ayant bu entre quatre et cinq verres de bière, tu risques une amende en cas de contrôle de police.

Réponse : VRAI

Que ce soit d'ailleurs en voiture, à vélo ou à cheval !

Extrait de loi relative à la police de la circulation routière, chapitre 5, article 34, § 1^{er}. « Est puni d'une amende de 25€ à 500€, quiconque, dans un lieu public, conduit un véhicule ou une monture ou accompagne un conducteur en vue de l'apprentissage, alors que l'analyse de l'haleine mesure une concentration d'alcool par litre d'air alvéolaire expiré, d'au moins 0,22 milligramme et inférieure à 0,35 milligramme ou que l'analyse sanguine révèle une concentration d'alcool par litre de sang d'au moins 0,5 gramme et inférieure à 0,8 gramme. »

- L'effet désinhibant de l'alcool amène à sous-évaluer le danger et à prendre plus facilement des risques.

Réponse : VRAI

- Avoir 0,5g/l dans le sang, cela correspond à une moyenne de un à deux verres de bière pour une femme et de deux à trois pour un homme.

Réponse : VRAI et FAUX

C'est une moyenne et cela varie énormément d'une personne à l'autre. Suivant le sexe, la corpulence de la personne, son moral, le fait qu'elle ait mangé ou non, son état de fatigue, le contexte... la même quantité d'alcool ingérée aura des effets différents.

- Pour une même consommation, le taux d'alcoolémie est plus élevé chez les femmes et chez les personnes minces.

Réponse : VRAI

De plus d'autres facteurs modifient la courbe du taux d'alcoolémie :

- le fait de manger en buvant augmente moins le taux d'alcoolémie ;
- boire à jeun augmente le taux d'alcoolémie.

- L'alcool augmente le temps de réaction. Il diminue les réflexes, la vigilance et la résistance à la fatigue.

Réponse : VRAI

Après deux verres, tout s'accélère ! L'alcool agit directement sur le cerveau, même à faible dose. Les perturbations commencent dès 0,3 g/l (+/- 1 à 2 verres) mais se généralisent à 0,5 g/l (+/- 2 à 3 verres).

Dès deux verres, on perd donc déjà une partie de ses réflexes.

Dès quatre verres, les réactions motrices se troublent, les réflexes et la coordination sont de plus en plus perturbés, l'allure est titubante, des troubles de la vision apparaissent. Les lunettes occultées permettent de s'en rendre compte.

Activité physique : LA CHUTE

Tenir un objet paume vers le bas, le lâcher et le rattraper. Reproduire le même mouvement en s'attachant une masse (1 kg de sucre) au poignet.

Activité physique : LA LIGNE DROITE

Tracer une ligne droite d'environ deux mètres, tourner six fois sur soi-même et essayer ensuite d'avancer, le plus vite possible, sur la ligne tracée.

Commentaires

Cette activité permet de vérifier les connaissances des pionniers sur l'alcool en tant que produit. Les activités physiques permettent d'illustrer les modifications de l'état (vision, réflexes, déplacements, etc.) à l'aide de petites animations ludiques.

Quand on parle de "un verre", il s'agit d'une unité standard d'alcool correspondant à environ 10 g d'alcool et qui équivaut à une chope de bière de 25cl à 5°, à un verre de vin de 10cl à 12°, à une coupe de champagne de 10cl à 12° ou à un verre d'apéritif de 7cl à 18°. Si l'alcool est servi dans son contenant adéquat, la quantité d'alcool consommé est identique dans un verre de bière, de vin ou d'apéritif.



DES SITUATIONS DE CONSOMMATION



ANIMATION 8

OBJECTIF

Au départ de situations réelles de consommation, mettre en évidence l'intérêt de l'analyse selon les trois axes (produit, individu, environnement) et les liens entre les axes.

Découvrir la diversité des situations de consommation et identifier des éléments clés de situations de consommation acceptables.

Temps

5 min pour le dessin
20 min pour la discussion

Public

L'activité se vit en poste.

Matériel

- des feuilles blanches
- de quoi dessiner et un tableau ou de grandes affiches

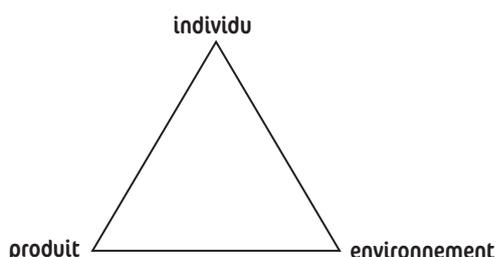
DISPOSITIF

Chaque pionnier dessine symboliquement, de manière personnelle et confidentielle, une situation de consommation d'alcool qu'il peut avoir vécue. La situation est issue de la vie scout ou pas.

Si tu ressens une réticence par rapport au fait de dessiner, tu peux remplacer le dessin par quelques mots clés qui décrivent la situation de consommation.

Les dessins sont rassemblés. Un dessin est pioché au hasard. Chacun prend un peu de temps pour visualiser le dessin. L'auteur du dessin, s'il est volontaire, ou un autre membre du poste, explique ce qu'il voit sur le dessin et explique la situation représentée.

Durant la présentation, un des animateurs trace et complète le schéma suivant :



Après avoir entendu quelques situations et les avoir représentées par le triangle ci-dessus, propose aux pionniers de nommer les trois facteurs clés qui entrent en interaction dans toute situation de consommation.

Ensuite, reprends l'un ou l'autre "triangle" et propose à un pionnier de raconter une nouvelle fois la situation correspondante mais en modifiant volontairement un des trois facteurs. La situation de consommation sera alors différente. L'objectif est de faire comprendre l'interaction forte entre les trois éléments et donc l'intérêt de prendre en compte l'ensemble des facteurs : Qui sommes-nous (âges, constitution physique, etc.) ? Quel type de produit consomme-t-on (alcool fort, bière, alternance de soft...)? Dans quel contexte (chez les scouts, en famille, entre amis, en cachette, etc.) ?

Commentaires pour l'animateur

Afin d'éviter des redites et une séquence trop longue, il n'est pas nécessaire de discuter de tous les dessins.

Les interactions entre les trois pôles (individu, produit et environnement) caractérisent la consommation et peuvent permettre d'analyser si elle est problématique ou non. Amène tes scouts à rechercher ces liens. Cette grille d'analyse est expliquée en page 9 de ce cahier. N'hésite pas à consulter les explications complètes avant de vivre cette activité.

CULTURES SCOUTES ET LÉGISLATIONS EUROPÉENNES

Lorsque tu organises un camp à l'étranger, tu penses certainement au(x) transport(s), au(x) logement(s), à apprendre quelques mots et à te renseigner sur une éventuelle monnaie.

Mais **as-tu pensé à te renseigner sur la législation en vigueur concernant l'alcool ?** Connais-tu la loi concernant la consommation d'alcool pour les moins de 18 ans en Croatie, au Portugal ou en Lettonie ?

Aussi, t'es-tu renseigné sur la «culture scout» du pays qui t'accueille concernant la consommation d'alcool ? Quel impact ton groupe, en train de boire un verre en terrasse ou sur le camp, pourrait avoir dans un pays où l'alcool est totalement interdit chez les scouts ?

Pour t'aider à te poser les bonnes questions et à y trouver des réponses, voici une **carte reprenant les différentes destinations autorisées pour les pionniers et les législations en vigueur**. Tu verras que chaque pays est classé suivant un code couleur expliqué dans la légende. Évidemment, cette carte est susceptible de changer en fonction des réflexions menées par les gouvernements. Consulte-la sans hésiter lors des préparatifs de ton prochain camp sur www.lesscouts.be > Organiser > Camps et activités > Scouter à l'étranger.

Tu y trouveras également quelques informations concernant la culture scout. Pour chaque pays où nous avons pu avoir un contact, nous avons indiqué (dans un cadre comportant une fleur de lys) la position prise par la fédération du pays.

Bien sûr, appliquer bêtement les règles n'est pas très intéressant. Nous t'invitons donc à te référer à ces informations avant tout comme base de réflexion pour ton poste. À vous de prendre ensuite les meilleures décisions en tenant compte de ces différents éléments.

Si tu as besoin d'aide, n'hésite pas à contacter ton équipe fédérale !

Chaque pays qui autorise la consommation demande à ce qu'elle respecte les principes fondamentaux du scoutisme.



ÉENNES



En poste, définir une consommation acceptable et s'engager à la respecter...

Construction d'identité, prise de responsabilité collective, place pour chacun et positionnement du groupe sont autant d'éléments qui invitent à la cogestion. La cogestion pour décider, organiser, "co-gérer" la vie du groupe ; **la cogestion pour décider, organiser, "co-gérer" la place de l'alcool dans le poste !**

Le **conseil de poste** est l'outil idéal pour formuler le cadre d'une consommation acceptable pour tous. Bien sûr, tu restes le garant du respect du cadre légal d'abord, et du cadre scout ensuite. Pour t'aider, nous t'invitons à (re)consulter *Les Scouts se positionnent par rapport aux produits psychotropes*.

Objectif

Prendre une **position commune en conseil de poste** dans le **cadre légal**, dans le **cadre fixé par la position du mouvement** et dans le **cadre d'une position d'unité** si celle-ci a déjà été prise.

Dispositif

Pour chacun des sujets traités, une **question de départ** est posée au poste. La réponse formulée en conseil de poste devrait vous permettre de prendre position.

Un groupe de pionniers pourra ensuite être chargé de rédiger un texte qui reflète au mieux la position du conseil de poste. Pour cela, ils peuvent utiliser la formulation générique proposée ci-dessous. La position du poste devra ensuite être approuvée, à main levée, par le groupe.

Remarques préalables

- Si l'unité a décidé de ne pas proposer d'alcool aux scouts toute branche confondue, il n'est pas nécessaire de créer une position particulière pour le poste ! En revanche, veille à leur expliquer la position d'unité, c'est important pour qu'ils en comprennent le sens (voir p.39 *La non-consommation*).
- Dans le dispositif proposé, sélectionne les points pertinents pour ton poste parmi les neuf points proposés. Le poste a mieux à faire que de discuter des heures sur des sujets non pertinents pour le groupe.
- Si nécessaire, construis cette charte en plusieurs étapes... pour éviter que les pionniers n'en aient marre, que la fin soit bâclée et ne reflète pas la position du poste.
- Construis cette charte en début d'année. Et, si nécessaire, amende-la, discute-en et reprecise des points de la position tout au long de l'année.



Nous, poste Pionniers

Conscients de la place de l'alcool dans la société et de notre volonté de vivre le scoutisme ensemble, après une réflexion commune au sein du poste, avons décidé d'être attentifs à :

Consommer légalement

« Avons-nous, au sein du poste, des jeunes de moins de 16 ans ? »

Faire une ligne du temps reprenant les anniversaires, afin de connaître exactement l'âge de chacun à tout moment de l'année.

Proposition de formulation pour "consommer légalement"

S'informer sur la législation relative à la consommation d'alcool par des mineurs afin d'établir ensemble le cadre d'une consommation responsable et modérée, dans le respect de cette législation.

-16

PAS D'ALCOOL EN DESSOUS DE 16 ANS

PAS DE SPIRITUEUX EN DESSOUS DE 18 ANS

-18

.be loi du 10 décembre 2009

Consommer de manière critique

Dans la position du mouvement concernant les produits psychotropes, une demande est formulée aux unités et aux postes de « *proscrire les boissons alcoolisées masquant le goût de l'alcool par des arômes sucrés (alcopops, premix, etc.) dont il est clair qu'ils ont pour objectif de susciter une accoutumance à l'alcool chez les jeunes.* »

De plus, nous devons être conscients de l'attrance de ce type de boissons et critiques par rapport à l'objectif marketing des producteurs.

Si tu souhaites vivre une animation autour de la manipulation par les publicitaires, rendez-vous en page 20 : animation 3 - Manipulation et modèle : un rôle à jouer).

« En pleine connaissance de cause, sommes-nous d'accord de nous engager à ne pas consommer ce type de produits ? »

Le poste vote à main levée.

« Conscients de l'attrance pour l'alcool créé par les limonades conditionnées dans des formats type "bouteille d'alcool", souhaitons-nous éviter d'en consommer ? »

Le poste vote à main levée.

Si le poste est prêt à s'engager par rapport à ces deux points (ou par rapport à l'un de ces points), notez-le clairement dans la charte du poste en adaptant la proposition ci-contre.



Proposition de formulation pour "consommer de manière critique"

Ne pas consommer de boissons dont le goût de l'alcool est masqué par celui de la limonade, ou dont l'apparence est celle de l'alcool sans en être, visant à créer une attrance pour l'alcool.

Consommer de manière responsable

« Le conseil de poste connaît-il les limites de chacun ? En quelle quantité la consommation est-elle autorisée (toujours dans le respect du cadre légal, du cadre scout et de la Loi scout) ? »

On rappelle l'engagement de chacun par rapport à la Loi scout et en particulier l'item suivant « **Le scout respecte son corps et développe son esprit** ». Dans un panier, chaque pionnier vient déposer autant de billes que de verres qu'il s'autoriserait à boire en respectant son corps et sans altérer son esprit. On redivise ensuite les billes par le nombre de personnes dans le poste. On établit de la sorte le nombre maximum de verres autorisés par personne. Évidemment, il est tout à fait possible de consommer moins, voire pas du tout, mais en tout cas, chacun s'engage à ne pas consommer plus. Attention, en tant qu'animateur, tu as un rôle particulier dans cette animation. Certains ados n'ont peut-être pas du tout conscience de leurs limites, certains pensent peut-être savoir mais se trompent. Pour rappel, la limite scientifiquement définie est de 0,5g/l de sang. Au-delà, les premiers effets apparaissent (et la perception de son propre état est altérée). Si tu estimes que la limite fixée dépasse une consommation acceptable dans le contexte de ton poste pionnier, vis des animations pour aider les pionniers à se rendre compte des effets de l'alcool. Ensuite, demande à chaque pionnier d'estimer à nouveau sa consommation acceptable.

Pour vivre une animation autour des effets de l'alcool, rendez-vous en page 29 de ce cahier (animation 7 – Des effets à ressentir).

Consommer consciemment

« Le conseil de poste se prononce-t-il en faveur de l'interdiction de boire devant les autres scouts de l'unité, évitant ainsi de donner l'impression d'un "privilege parce que nous sommes les grands" ? »

Deux panneaux sont proposés. L'un en faveur d'une consommation responsable et modérée devant les autres scouts, l'autre en faveur d'une non-consommation devant eux. Chaque pionnier vient écrire ses arguments sur l'un ou l'autre panneau. Les différents arguments sont lus et présentés à l'ensemble du poste. Chacun vote ensuite sur le panneau de son choix à l'aide d'un picto. L'affiche remportant le plus de votes indique la position du poste sur ce point.

Proposition de formulation pour "consommer de manière responsable"

Nous respectons la limite de XXX verres pendant que nous vivons ensemble le scoutisme (y compris les soirs de camp, soirs de hikes, activités lucratives et fêtes d'unité).



Proposition de formulation pour "consommer consciemment"

Ne pas consommer d'alcool devant les autres scouts OU donner l'exemple d'une consommation responsable et modérée devant les autres scouts.

5 Consommer à l'étranger

Si le poste décide de vivre son camp (ou d'autres activités pendant l'année) à l'étranger, il est intéressant de s'informer sur la législation en vigueur et la position des associations scoutes de ce pays. Il est important que chaque scout soit conscient que ce qui est valable en Belgique ne l'est pas forcément à l'étranger.

Découvrez la carte reprenant ces informations pour toutes les destinations possibles des pionniers en pages 32-33.

Suite à la prise de conscience de cette réalité, complétez la charte du poste par le point suivant :

Proposition de formulation pour "consommer à l'étranger"

Partir en/au (nom du pays) en connaissant la législation de ce pays concernant la consommation d'alcool, mais aussi en ayant pris connaissance des habitudes scoutiques du pays accueillant, dans le respect de sa culture et de son scoutisme.

6 Consommer en toute franchise

« Dans un souci de transparence, comment souhaitons-nous mettre en place l'information vers les parents ? Comment renforcer notre image positive de jeunes adultes en leur partageant sereinement nos choix suite à la réflexion menée en poste ? »

En petits groupes, les pionniers proposent une manière de communiquer cette position. Ensuite, les propositions sont partagées au sein du poste et un mode de communication est choisi collectivement.

Proposition de formulation pour "consommer en toute franchise"

Communiquer aux parents le cadre de l'éventuelle consommation d'alcool au poste via.... (mode de communication choisi) afin de leur permettre de soutenir les pionniers dans leurs choix.

7 Consommer de manière diversifiée

Dans la position du mouvement concernant les produits psychotropes, une demande est formulée aux unités et aux postes de proposer « un choix large et diversifié de boissons non alcoolisées » comme alternative à la consommation d'alcool.

De plus, cela peut être l'occasion de découvrir des boissons non alcoolisées originales (issues du commerce équitable, faites maison, produites localement).

« Le conseil de poste se prononce-t-il en faveur de la découverte d'un large panel de boissons non alcoolisées ? »

Le poste vote à main levée.

Proposition de formulation pour "consommer de manière diversifiée"

Proposer pour chacun des alternatives à l'alcool en favorisant la qualité et la découverte OU proposer pour chacun des alternatives à l'alcool.



Consommer intelligemment

Dans la position du mouvement concernant les produits psychotropes, on peut lire « Nous sommes conscients que nombre de festivités comprennent un bar (...). L'alcool ne peut être un but en soi. En tant que scouts, il n'est pas cohérent de sacrifier nos valeurs et notre image au profit des bénéfices en incitant à la consommation déraisonnable et excessive d'alcool. »

« Le conseil de poste se prononce-t-il en faveur de l'organisation d'activités lucratives incluant la vente d'alcool ? Si oui, à quelle fréquence maximale ? »

Vote à bulletin secret et discussion en poste sur la fréquence éventuelle. La position du mouvement précise une série de règles à respecter et formule différentes demandes (listées ci-contre). Si le poste, fait le choix de proposer de l'alcool à la vente, ces demandes sont à discuter en conseil.



Proposition de formulation pour "consommer consciemment"

Dans nos activités, aucun produit alcoolisé ne sera proposé à la vente

OU

dans les activités où nous vendons de l'alcool, nous veillerons à rester dans le cadre défini par la position du mouvement (pas de soirées forfaitaires, pas de jeu à boire, pas de nom ou de marque d'alcool dans le nom de nos activités). De plus, nous avons fait le choix de :

- limiter ce genre d'activité lucrative à (fréquence) sur l'année et d'en varier les formes ;
- proposer un large choix de boissons non alcoolisées de qualité et à des prix avantageux ;
- mettre gratuitement de l'eau potable à disposition ;
- éviter de servir des alcools distillés (genièvre, vodka, whisky, etc.) ;
- proscrire les boissons alcoolisées masquant le goût de l'alcool par des arômes sucrés ;
- réserver aux adultes le rôle de barman ;
- ne pas donner de l'alcool à boire aux personnes manifestement ivres ;
- ne pas nous transformer en débit de boissons régulier (la vente d'alcool ne doit pas être au centre de l'activité) ;
- refuser les sponsorings d'alcooliers.

Pour aller plus loin, découvrez une animation autour des débits de boissons pages 40-41 de ce cahier.

Consommer

Le poste ajoute ici toute autre phrase qui lui semble pertinente.



5 Vendre de l'alcool dans le cadre scout

Nous sommes conscients que nombre de festivités organisées par un poste Pionniers comprennent un bar ou une forme de débit de boissons : bar Pionniers, soirée ou autre activité. Comment réfléchir, imaginer, analyser, critiquer, rêver sa "festivité" pour que l'alcool ne soit pas le but de la fête ? Dans cette partie sur les "débits de boissons", tu trouveras un questionnaire pour identifier le type de soirées que le poste organise, des questions et commentaires pour stimuler votre réflexion et des dessins à bulles à compléter ensemble avant d'organiser un événement de vente d'alcool dans le cadre scout.

Quels types d'activité incluant la vente d'alcool organises-tu dans le cadre scout ?

Avant toute chose, il faut que tu nous aides à caractériser le type d'activité incluant la vente d'alcool que tu organises dans le cadre scout.

Pour cela, réponds aux questions des pages suivantes (choisis une seule réponse par question posée) et compte les différents symboles associés à cette réponse : # △ ✓ ❖ □ ◇

Une fois le type de soirée identifié, des questions, points d'attention et pistes de réflexions te seront proposés pour que l'activité organisée soit, redevienne ou continue à être en accord avec les valeurs scout et la position du mouvement concernant les produits psychotropes.

Si tu identifies plusieurs types d'activité durant lesquelles tu vends ou achètes de l'alcool, tu peux réaliser le questionnaire plusieurs fois, en répondant à l'ensemble des questions pour l'un des types d'activité, avant de recommencer pour un autre type d'activité.



ENQUÊTE : VENTE D'ALCOOL

1. Qui participe à cette activité ?

- les animateurs, les parents et leurs enfants (scouts de l'unité)
- les animateurs, des anciens de l'unité et des parents (le plus souvent sans leurs enfants)
- # plein d'extérieurs à l'unité
- les pionniers, des animateurs et anciens animateurs
- les animateurs et anciens animateurs

2. Qui organise cette activité ?

- # le conseil d'unité
- le staff d'une section
- les animateurs (de manière informelle)
- des anciens animateurs
- les routiers
- # le poste

3. Qu'en est-il de la promotion de cette activité ?

- ## promotion à grande échelle et non ciblée (en rue, etc.)
- promotion dans le cercle de l'unité, mais ouverte vers l'extérieur
- # promotion via un évènement facebook
- promotion à destination des postes Pionniers à proximité
- promotion via les scouts de l'unité, sur les convocations ou via un courrier spécifique
- promotion auprès des habitués
- promotion auprès des animateurs des unités voisines
- pas vraiment de promotion

4. Il s'agit d'une activité :

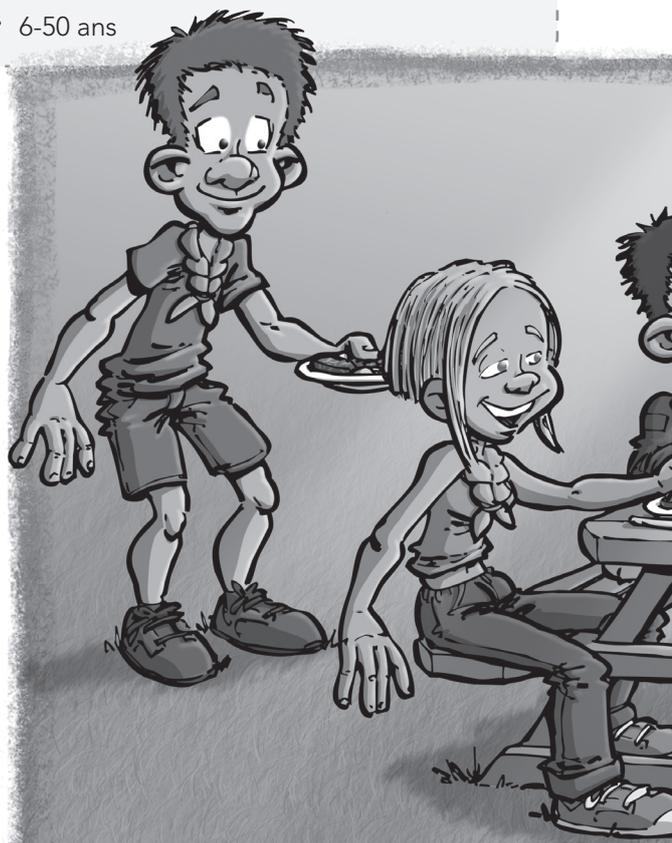
- # publique
- privée
- semi-privée, semi-publique

5. Combien de personnes participent à l'activité ?

- # plusieurs centaines de personnes
- une centaine de personnes
- entre 50 et 100 personnes
- entre 20 et 50 personnes
- une quinzaine de personnes

6. Quelle est la tranche d'âge de la majorité des participants à l'activité ?

- # 15-25 ans
- 18-25 ans
- 18-50 ans
- 16-25 ans, accompagnés de quelques adultes de 45-55 ans
- 6-50 ans



ALCOOL DANS LE CADRE SCOUT

7. Quelles sont les animations proposées lors de cette activité ?

- Pas vraiment d'animation prévue, mais souvent un thème et des décors.
- ❖ Pas d'animation prévue. Certains sortent un jeu de cartes. Assis dans les fauteuils, on papotte.
- ❖ Jeux à boire et concours de boissons.
Boire, danser, draguer.
- △△△ Une animation centrale (concerts, grand feu, 12h pédalo, etc.) et des animations variées sont proposées. Le but n'est pas la vente d'alcool.
- ✓✓✓ Des animations centrées sur la dégustation et la découverte de produits spécifiques (produits du terroir, originaux, etc.).
- ✓✓✓ Des animations calmes (parties de carte, jeu en bois, etc.).
- ◇◇◇ Présentation des staffs aux parents, diffusion des photos des camps, souper, spectacle des sections.

8. Cette activité a lieu :

- # △ ◇ ✓ une fois par an
 - ✓ deux fois par an
 - ❖ chaque semaine, après la réunion
- ❖ environ une fois par mois

9. Où cette activité se déroule-t-elle ?

- # △ dans un lieu extérieur à l'unité
- ✓ ❖ ◇ dans les locaux
 - ❖ dans une salle du quartier (école, salle des fêtes du village, etc.)

10. Que paie le participant ?

- # △ Le participant paie une entrée et ses boissons sur place.
- △ ✓ ◇ Le participant paie ses consommations (boissons, snacks, repas).
 - ❖ Le participant ne paie pas forcément directement ses consommations et celles-ci sont vendues à prix coûtant, ou presque.



QUAND LES SCOUTS VENDENT DE L'ALCOOL...

Que dit la position du mouvement par rapport à la vente d'alcool ?

Nous sommes conscients que nombre de festivités comprennent un bar ou une forme de débit de boissons : soirées, soupers ou fêtes d'unité ou de section. **L'alcool ne peut être un but en soi.** En tant que scouts, il n'est pas cohérent de sacrifier nos valeurs et notre image au profit des bénéfices en incitant à la consommation déraisonnable et excessive d'alcool.

Dans le cadre de l'organisation de soirée, il est **interdit** aux unités ou aux sections d'organiser des soirées ou soupers :

- utilisant le principe de paiement d'un forfait contre une consommation non limitée d'alcool ;
- basés sur des jeux "à boire" et toute autre forme ludique d'incitation à la consommation ;
- dont le nom est associé avec une marque ou une boisson alcoolisée (vodka night, soirée bières brunes, etc.).

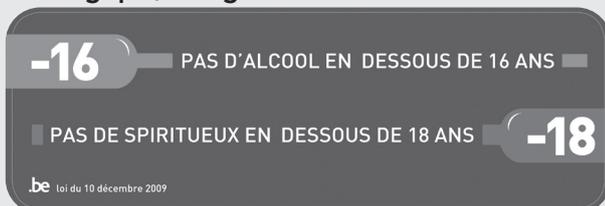
Nous **demandons** en outre aux unités :

- de promouvoir la consommation de boissons non alcoolisées en pratiquant des prix plus avantageux sur celles-ci ;
- d'offrir un choix large et diversifié de boissons non alcoolisées de qualité ;
- d'éviter les extra-jobs ou les activités dans lesquelles des scouts ou des animateurs se trouvent dans une soirée dont la consommation d'alcool ne cadre pas avec nos valeurs et principes

- ;
- de réserver aux adultes le rôle de barman ;
- de proscrire les boissons alcoolisées masquant le goût de l'alcool par des arômes sucrés (alcopops, premix, etc.) dont il est clair qu'ils ont pour objectif de susciter une accoutumance à l'alcool chez les jeunes ;
- d'éviter de servir des alcools distillés (genièvre, whisky, vodka, etc.) ;
- de mettre gratuitement de l'eau potable à disposition ;
- de ne pas donner de l'alcool à boire aux personnes manifestement ivres ;
- d'éviter de mettre en place un débit de boisson régulier (hebdomadaire, à la fin de chaque réunion, etc.) ;
- de ne pas autoriser l'organisation d'activités ne respectant pas nos valeurs et principes dans les locaux dont elles sont responsables ;
- de ne pas accepter de sponsoring d'alcooliers : ni argent, ni produits gratuits, ni matériel promotionnel.

Consulte la position complète *Les Scouts se positionnent par rapport aux produits psychotropes* sur www.lesscouts.be > Animer > Alcool.

En Belgique, la règle est claire.



On parle d'alcool pour les produits fermentés (cidres, vins, mousseux et bières). On parle de spiritueux pour les alcools qui ont subi une distillation à la suite de la fermentation, ce qui augmente leur teneur en alcool (genièvre, whisky, vodka, etc.).

Le terme "psychotrope" désigne les produits qui, une fois consommés, provoquent, immédiatement ou de manière différée, une altération de l'état de conscience qui agit sur le système nerveux central et sur les sensations, et dont l'usage abusif occasionne des désagréments (ou des dommages) à l'individu et à la société. Le cannabis, l'alcool, certains médicaments, l'extasy, etc. sont des produits psychotropes.

En Belgique, la consommation, la détention, la vente, la culture, etc. de produits psychotropes autres que l'alcool sont interdites (sauf dans un contexte médical et thérapeutique). Contrairement à ce qu'on entend parfois dire, il n'y a pas actuellement de légalisation de certaines drogues en Belgique.

Pour plus d'informations : www.infordrogues.be > Nos publications > Brochures > Cannabis : permis ou interdit ?

Résultats du test

Avant de découvrir les résultats du test, sache qu'il n'y a pas un classement des "bonnes" ou des "mauvaises" activités parmi les différents type présentés ci-dessous. Il s'agit simplement d'activités différentes, qui ne remplissent pas les mêmes objectifs, ne touchent pas les mêmes publics, ne proposent pas les mêmes animations.

Pour que TON activité soit "acceptable", il faut qu'elle colle avec les principes et valeurs du scoutisme et qu'elle soit en accord avec la position du mouvement.

À toi d'analyser ton activité sous cet angle de vue...

À toi de réfléchir, remettre en question et faire des choix pour que la vente d'alcool ne soit pas au centre de la fête scout !



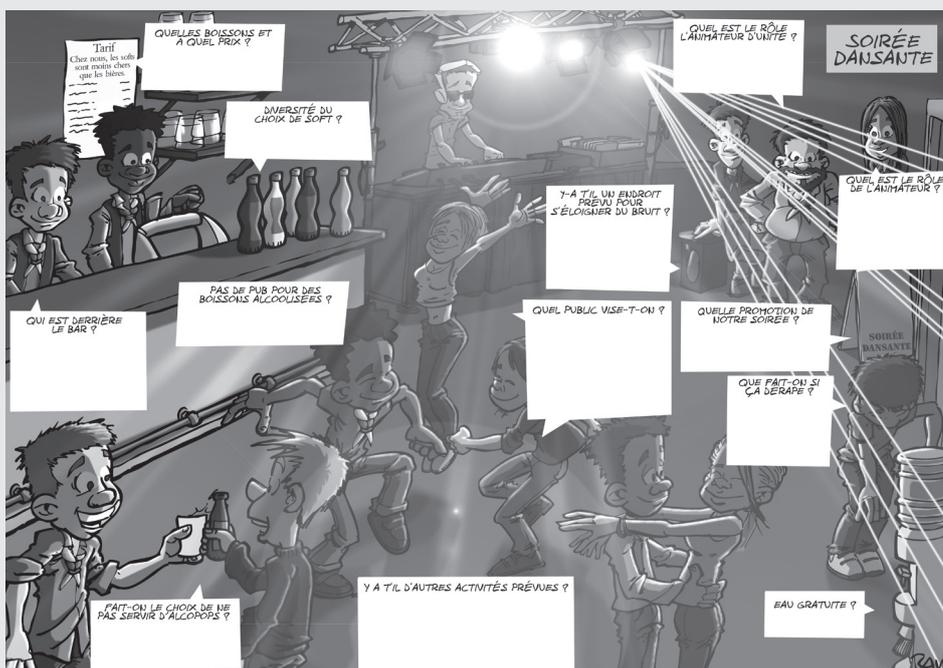
Si tu obtiens un maximum de #, l'activité que tu organises pourrait répondre au nom générique de "soirée dansante".

Il s'agit d'une soirée, organisée par le poste ou par le conseil d'unité, qui rassemble plusieurs centaines de jeunes du coin, scouts et non scouts, pour boire, danser et draguer. Un droit d'entrée est demandé. Le public de la soirée et sa promotion sortent largement du cadre de l'unité. En général, cette soirée se déroule une fois par an dans un local (ou un chapiteau) du coin, mais pas dans les locaux de l'unité.

Si tu organises ce type de soirée, voici quelques questions à vous poser en staff, en CU ou en poste :

- Quels objectifs avez-vous fixé pour cette activité ? Rentrent-ils dans le cadre scout ? Sont-ils en accord avec la charte du poste ou de l'unité ?
- Que met-on en place pour respecter la législation (c'est-à-dire éviter de servir des boissons alcoolisées à des jeunes de moins de 16 ans ou des spiritueux à des jeunes de moins de 18 ans) sans pour autant valoriser l'accès à l'alcool ?
- Si la soirée est organisée par le conseil d'unité, quelle est la place des scouts de l'unité (éclaireurs aînés et pionniers) dans cette soirée ? Y sont-ils conviés ? Leurs parents en sont-ils informés ?
- Si la soirée est organisée par le poste, que communique-t-on vers les parents des pionniers ?
- Que met-on en place pour éviter que des participants ayant bu reprennent le volant ?
- A-t-on pensé à définir ensemble une consommation acceptable pour les organisateurs ? Est-elle en accord avec la charte du poste ou de l'unité ? Comment les organisateurs paient-ils leurs consommations ?
- A-t-on pensé à discuter de la fin de la soirée ? Qui range ? Qui ferme ? Qui clôture ? Et si on boit un dernier verre lorsque tout est rangé, dans quel esprit ce moment est-il vécu ?

Pour analyser de manière détaillée l'activité que tu organises, complète le plan de ta soirée dansante en utilisant le dessin à bulles (www.lesscouts.be > Télécharger > Alcool).



Si tu obtiens un maximum de Δ , bien plus qu'une soirée, l'activité que tu organises est un "festival" ou "autre organisation".

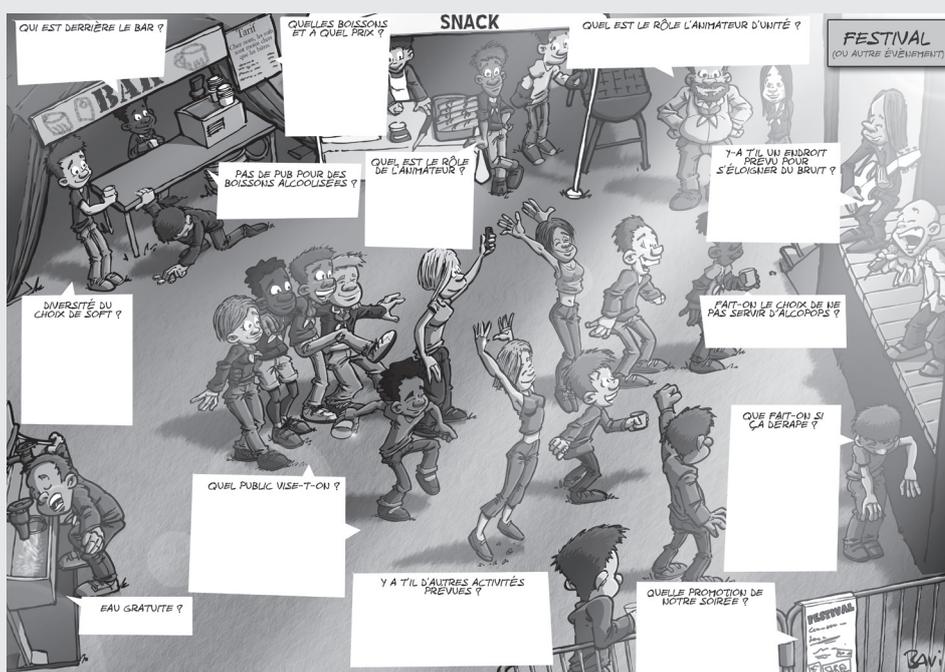
Qu'il s'agisse d'un festival, d'un rendez-vous sportif ou d'une fête traditionnelle du quartier, l'organisation est plus centrée sur les animations (concerts, grands feux, tournoi de volley, 6 heures trottinette, etc.) que sur le bar. L'activité, organisée par le poste ou le conseil d'unité, regroupe une à plusieurs centaines de participants, plutôt jeunes (15-25 ans). Les participants présents ne sont pas uniquement issus de l'unité scout ; la promotion de l'activité est d'ailleurs assurée largement en dehors de l'unité (événement facebook, affiches en rue, etc.). En général, ce type d'évènement se déroule une fois par an dans un local, un chapiteau ou une prairie du coin, mais pas dans les locaux de l'unité.

Si tu organises ce type d'évènement, voici quelques questions à vous poser en staff, en CU ou en poste :

- Quels objectifs avez-vous fixé pour cette activité ? Rentrent-ils dans le cadre scout ? Sont-ils en accord avec la charte du poste ou de l'unité ?
- Comment fait-on en sorte que l'activité centrale (les concerts ou le rendez-vous sportif par exemple) soit/ reste au cœur de la fête ?
- Quels partenariats de proximité avec des associations ou commerces locaux sont mis en place ?
- Que met-on en place pour respecter la législation (c'est-à-dire éviter de servir des boissons alcoolisées à des jeunes de moins de 16 ans ou des spiritueux à des jeunes de moins de 18 ans) sans pour autant valoriser l'accès à l'alcool ?
- Si l'évènement est organisée par le conseil d'unité, quelle est la place des scouts de l'unité (éclaireurs aînés et pionniers) dans cette activité ? Y sont-ils conviés ? Leurs parents en sont-ils informés ?
- Si l'évènement est organisée par le poste, que communique-t-on vers les parents des pionniers ?
- Que met-on en place pour éviter que des participants ayant bu reprennent le volant ?
- A-t-on pensé à définir ensemble une consommation acceptable pour les organisateurs ? Est-elle en accord avec la charte du poste ou de l'unité ? Comment les organisateurs paient-ils leurs consommations ?
- A-t-on pensé à discuter de la fin de l'activité ? Qui range ? Qui ferme ? Qui clôture ? Et si on boit un dernier verre lorsque tout est rangé, dans quel esprit ce moment est-il vécu ?

Pour analyser de manière détaillée l'activité que tu organises, complète le dessin à bulles "festival ou autre organisation" (www.lesscouts.be > Télécharger > Alcool).

Celui-ci représente un festival, mais il est directement utilisable si l'activité que tu organises n'est pas un concert mais un évènement sportif, culturel ou d'animation de ton village/quartier. Pour ce faire, remplace simplement la scène de concert par l'activité centrale de ton évènement.



Si tu obtiens un maximum de ✓, l'activité que tu organises pourrait répondre au nom générique de "soirée dégustation".

Parfois appelée "cave à bières", "bar à vins", "soirée bières spéciales", cette "soirée dégustation" est organisée par le poste, le conseil d'unité, des anciens animateurs ou par les routiers de l'unité. Elle rassemble quelques dizaines de personnes du coin pour déguster une bière spéciale, un vin original, un produit local ou méconnu. La soirée se déroule dans une ambiance conviviale basée sur la découverte et la dégustation. Parfois, elle est organisée à la suite d'un autre rendez-vous de l'unité (par exemple après la fête d'unité).

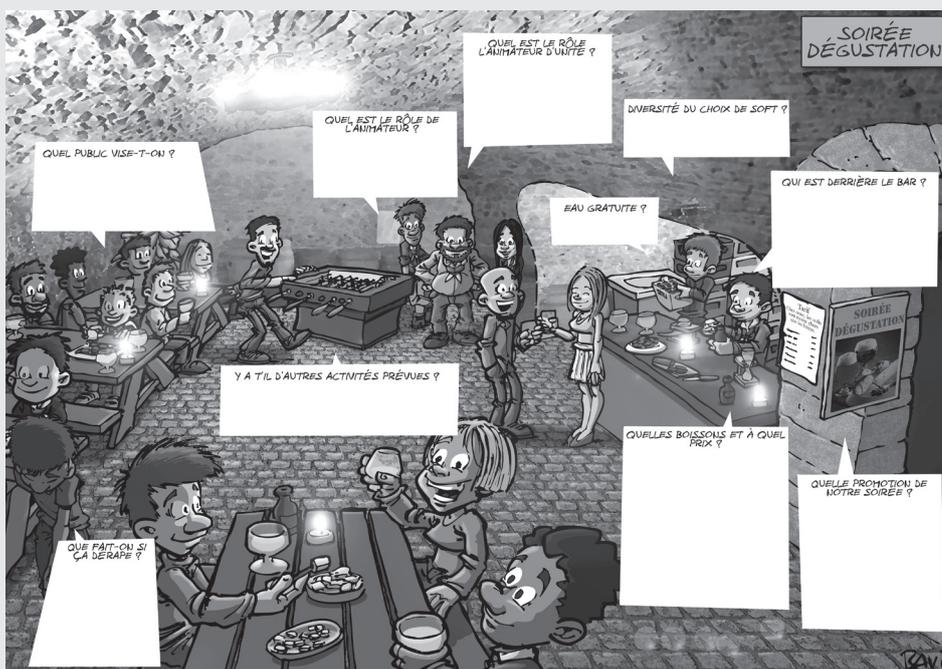
Le public de la soirée est souvent en lien avec l'unité, de près ou de loin (amis, parents, anciens, etc.). La promotion est assurée dans le cercle de l'unité, même si l'activité est ouverte vers l'extérieur. En général, cette soirée se déroule une à deux fois par an dans les locaux de l'unité ou dans une salle locale (école, salle du quartier, etc.)

Si tu organises ce type de soirée, voici quelques questions à vous poser en staff, en CU ou en poste :

- Quels objectifs avez-vous fixé pour cette activité ? Rentrent-ils dans le cadre scout ? Sont-ils en accord avec la charte du poste ou de l'unité ?
- Propose-t-on au moins autant de softs attrayants que de boissons alcoolisées différentes ?
- Que met-on en place pour que l'activité reste de la dégustation ? Sert-on les boissons dans des verres de dégustation ? Limite-on les quantités servies ?
- Que met-on en place pour respecter la législation (c'est-à-dire éviter de servir des boissons alcoolisées à des jeunes de moins de 16 ans ou des spiritueux à des jeunes de moins de 18 ans) sans pour autant valoriser l'accès à l'alcool ?
- Si la soirée est organisée par le conseil d'unité, quelle est la place des scouts de l'unité (éclaireurs aînés et pionniers) dans cette activité ? Y sont-ils conviés ? Leurs parents en sont-ils informés ?
- Si la soirée est organisée par le poste, que communique-t-on vers les parents des pionniers ?
- Que met-on en place pour éviter que des participants ayant bu reprennent le volant ?
- A-t-on pensé à définir ensemble une consommation acceptable pour les organisateurs ? Est-elle en accord avec la charte du poste ou de l'unité ? Comment les organisateurs paient-ils leurs consommations ?
- A-t-on pensé à discuter de la fin de la soirée ? Qui range ? Qui ferme ? Qui clôture ? Et si on boit un dernier verre lorsque tout est rangé, dans quel esprit ce moment est-il vécu ?

Et une phrase à méditer :
« Ce n'est pas parce qu'il y a beaucoup de choix qu'il faut tout boire ou tout goûter... ».

Pour analyser de manière détaillée l'activité que tu organises, complète le plan de ta "soirée dégustation" en utilisant le dessin à bulles (www.lesscouts.be > Télécharger > Alcool).



Si tu obtiens un maximum de ❖, l'activité que tu organises pourrait répondre au nom générique de "bar d'unité". Ou peut-être s'agit-il simplement d'"un p'tit verre entre animateurs post-réunion" ?

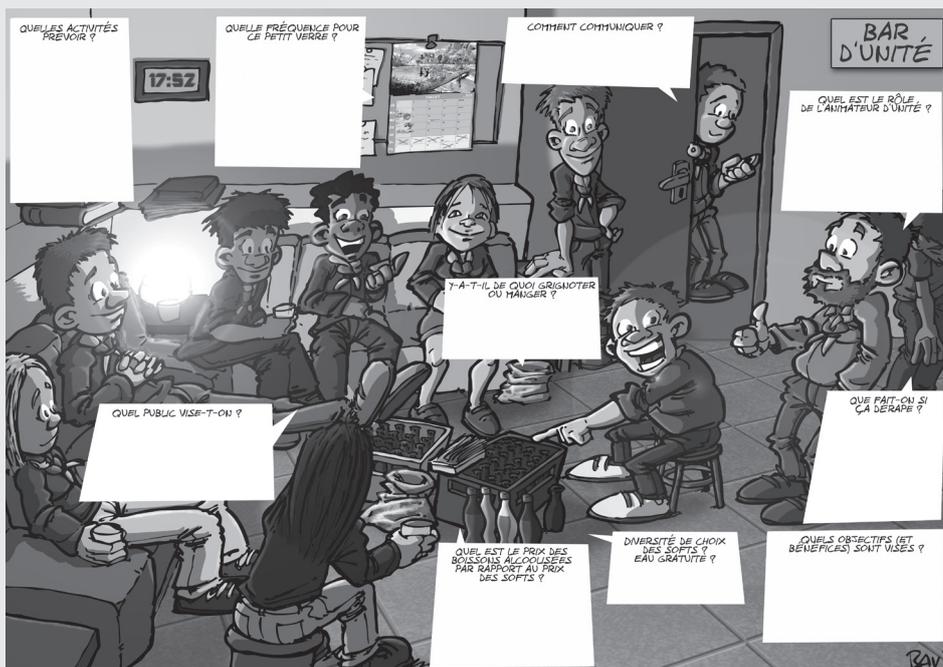
Il s'agit souvent d'un verre partagé entre animateurs en fin de réunion. Souvent improvisé (mais parfois organisé sur base régulière), le bar d'unité est un lieu privilégié pour discuter de tout et de rien pendant des heures. En général, on se retrouve confortablement installés dans le local de l'unité, assis dans les fauteuils ou autour d'une table, entre nous... mais avec parfois quelques invités ("jeunes anciens", animateurs de l'unité, petit copain ou petite copine, animateurs de l'unité voisine, etc.).

Le bar d'unité peut soit être organisé par la route ou par les animateurs. Sa durée est variable allant d'un petit verre rapide en fin de réunion à d'interminables discussions jusqu'au bout de la nuit.

Si tu organises ce type de soirée, voici quelques questions à vous poser entre animateurs :

- Quels objectifs avez-vous fixé pour cette activité ? Rentrent-ils dans le cadre scout ? Sont-ils en accord avec la charte du poste ou de l'unité ?
- A-t-on pensé à acheter des softs et pas uniquement des boissons alcoolisées ?
- Les scouts de l'unité (pionniers et éclaireurs aînés) peuvent-ils participer à cette activité ? Leurs parents en sont-ils informés ? Si oui, que met-on en place pour que la charte de consommation définie en poste soit respectée au bar d'U ?
- A-t-on pensé à organiser les retours à domicile ? Que met-on en place pour éviter que des participants ayant bu reprennent le volant ?
- Et si la discussion dérape sur les sujets à traiter en staff ou en conseil d'unité ? Que met-on en place pour s'assurer que les décisions soient prises dans les bons lieux et en présence de tous (en réunion de staff ou en conseil d'unité et pas à la fin du bar d'U) ?
- Comment paie-t-on ses consommations ? Si le but de la soirée n'est pas de faire des bénéfiques, ce n'est pas non plus à l'unité à payer les consommations...
- A-t-on pensé à discuter de la fin de la soirée ? Qui range ? Qui ferme ? Qui clôture ? À quelle heure ? Qui veille à ce qu'il ne reste plus de trace de la soirée dans le local ?

Pour analyser de manière détaillée l'activité que tu organises, complète le plan de ton "bar d'unité" ou "p'tit verre post réunion entre animateurs" en utilisant le dessin à bulles (www.lesscouts.be > Télécharger > Alcool).



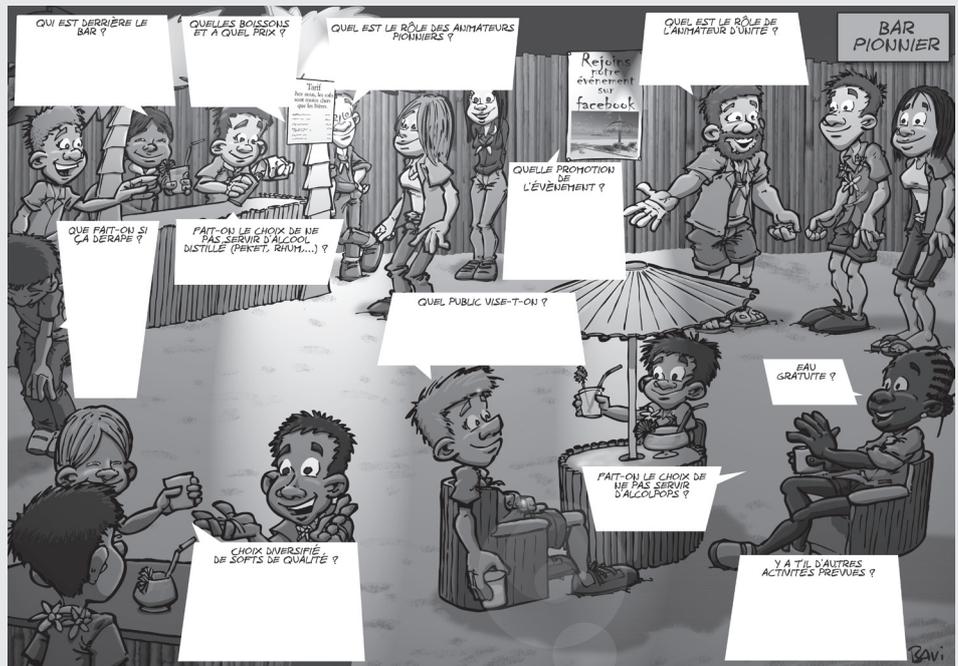
Si tu obtiens un maximum de ☐, l'activité que tu organises pourrait répondre au nom générique de "bar Pis".

Le bar Pionniers est organisé plusieurs fois par an (variable d'une unité à l'autre) par l'ensemble du poste dans les locaux de l'unité. C'est un lieu pour discuter, boire un (ou plusieurs) verre(s), sortir et faire la fête entre pionniers. Parfois des jeux à boire y sont organisés (attention, pour rappel, les jeux à boire sont totalement proscrits dans les activités scouts). Souvent, un thème est choisi : des éléments de déguisements, des décors, certaines boissons, sont imaginés en accord avec ce thème. La promotion est assurée via un événement facebook : les parents (en début de soirée) puis les amis des pionniers rejoignent l'activité. Souvent, les animateurs des différentes sections viennent y boire un verre.

Si tu organises ce type de soirée, voici quelques questions à vous poser en poste :

- Quels objectifs avez-vous fixé pour cette activité ? Rentrent-ils dans le cadre scout ? Sont-ils en accord avec la charte du poste ou de l'unité ?
- Propose-t-on au moins autant de softs attrayants que de boissons alcoolisées différentes ?
- Que met-on en place pour respecter la législation (c'est-à-dire éviter de servir des boissons alcoolisées à des jeunes de moins de 16 ans ou des spiritueux à des jeunes de moins de 18 ans) sans pour autant valoriser l'accès à l'alcool ?
- A-t-on pensé à définir ensemble une consommation acceptable (types de boissons alcoolisées et quantité) pour les pionniers dans le respect de la charte définie par le poste ? Comment paient-ils leurs consommations ?
- L'animateur est-il bien conscient de son rôle pendant cette soirée ?
- L'animateur d'unité est-il au courant de cette organisation ? L'y a-t-on invité ? Sait-il ce qui s'y vit ? Est-il au courant des objectifs de l'activité ?
- Que communique-t-on vers les parents des pionniers ? Pour que l'organisation du bar Pionniers ne soit pas juste une belle occasion de faire la fête en toute "légitimité" mais un peu en cachette par rapport aux parents...
- A-t-on pensé à discuter de la fin de soirée ? À quelle heure clôture-t-on ? Qui range ? Qui ferme ? Qui clôture ? Mieux vaut en parler avant que de se retrouver avec une post-soirée à gérer, parfois plus complexe que la soirée elle-même...

Pour analyser de manière détaillée l'activité que tu organises, complète le plan de ton "bar Pis" en utilisant le dessin à bulles (www.lescouts.be > Télécharger > Alcool).



Si tu obtiens un maximum de \diamond , l'activité que tu organises pourrait répondre au nom générique de "fête d'unité".

La fête d'unité, le souper de section ou le souper photos sont des activités rassemblant les parents, les scouts et leurs frères et sœurs, ainsi que les animateurs de l'unité. Souvent un repas y est organisé. Un spectacle des scouts de l'unité, la diffusion de photos ou des animations pour les enfants y sont également proposés. La promotion de cette activité est assurée via les scouts eux-mêmes dans les convocations ou via un courrier spécial. Organisée sur base annuelle, la fête d'unité permet la rencontre mais aussi des rentrées d'argent bien utiles pour le fonctionnement de l'unité.

Si tu organises ce type de soirée, voici quelques questions à vous poser en conseil d'unité :

- Quels objectifs avez-vous définis pour cette activité ? Rentrent-ils dans le cadre scout ? Sont-ils en accord avec la charte du poste ou de l'unité ?
- Que met-on en place pour respecter la législation (c'est-à-dire éviter de servir des boissons alcoolisées à des jeunes de moins de 16 ans ou des spiritueux à des jeunes de moins de 18 ans) sans pour autant valoriser l'accès à l'alcool ?
- Les scouts de l'unité (éclaireurs aînés et pionniers) peuvent-ils y boire de l'alcool ? Comment leurs parents sont-ils informés de la décision du conseil d'unité ou de la section et savent-ils vers qui se tourner s'ils souhaitent en discuter ?
- Les animateurs sont-ils bien conscients de leur rôle d'animateur pendant cette soirée ? Et de l'image véhiculée à l'ensemble des scouts de l'unité ?
- A-t-on pensé à définir ensemble une consommation acceptable pour les organisateurs ? Est-elle en accord avec la charte du poste ou de l'unité ? Comment les organisateurs paient-ils leurs consommations ?
- A-t-on pensé à discuter de la fin de la soirée ? Qui range ? Qui ferme ? Qui clôture ? Et si on boit un dernier verre lorsque tout est rangé, dans quel esprit ce moment est-il vécu ?

Pour analyser de manière détaillée l'activité que tu organises, complète le plan de ta "fête d'unité" en utilisant le dessin à bulles (www.lesscouts.be > Télécharger > Alcool).

Même si ton activité est plutôt un souper photos ou un souper de section, les éléments de ce dessin sont directement utilisables pour ton activité.



6 Consommation problématique d'alcool : intervenir et sanctionner

Et si ça dérape ? Comment réagir au mieux ? Comment sanctionner ? Comment s'assurer de la réflexion de chacun par rapport à la situation problématique, vraiment ? Et comment transformer cet échec en occasion de grandir ? Dans cette partie sur les interventions et sanctions, tu trouveras une trame d'intervention pour prendre le temps de la discussion et de l'échange avant de prendre d'éventuelles sanctions en cas de problème de consommation.

Introduction

Le dispositif qui suit a été conçu pour être utilisé suite une consommation problématique d'alcool rencontrée avec tes scouts. En effet, il n'est pas toujours facile de savoir quel discours tenir, comment réagir ou quelle attitude adopter suite à des débordements.

Si tu n'as jamais abordé le sujet de l'alcool avec tes scouts auparavant, lis attentivement la première partie de ce cahier. Tu y trouveras des conseils de communication, des infos relatives aux ados (éclaireurs et pionniers) et des éléments pour t'aider à aborder ce genre de sujet, quel que soit ton parcours personnel...

Le dispositif proposé ici n'est pas une recette magique ou un tableau récapitulatif de toutes les sanctions possibles lorsque des scouts ont eu une consommation problématique d'alcool. Au contraire, c'est avant tout une base pour canaliser et nourrir une réflexion autour du sujet tant pour les scouts que pour les animateurs.

L'objectif est clair : il s'agit de **saisir l'opportunité d'un évènement malheureux pour réfléchir à la place de l'alcool dans la section et dans les activités scouts.** La position du mouvement *Les Scouts se positionnent par rapport aux produits psychotropes* est à découvrir avant d'aller plus loin (www.lesscouts.be > Animer > Alcool).

Dans notre mouvement, nous avons une ambition éducative pour chaque scout. Nous souhaitons qu'il devienne un homme ou une femme, entre autres, autonome et libre, équilibré, conscient et critique. Il nous paraît essentiel de continuer à promouvoir ces qualités, à participer à la construction de ce type d'homme et de femme, même – et peut-être surtout – dans des moments d'égarement. Après tout, n'est-ce pas de ses erreurs que l'on apprend le plus ?

Informations utiles avant de te lancer

Avant de commencer ce dialogue avec tes scouts, il paraît essentiel que tu sois au clair avec certains incontournables, qu'ils soient légaux ou qu'ils traduisent les principes fondamentaux du scoutisme. Faisons rapidement le tour de ceux-ci :

- **Les Scouts se positionnent par rapport aux produits psychotropes**
La position du mouvement à lire absolument avant d'entamer la discussion (téléchargeable sur www.lesscouts.be > Animer > Alcool).
- Si vous en avez une, la **charte de consommation du poste** (voir partie 4 de ce cahier à ce sujet).
- **Le cadre légal**
N'hésite pas à en informer les scouts ou à le leur rappeler au cours de la discussion.

En Belgique, la règle est claire.

-16

PAS D'ALCOOL EN DESSOUS DE 16 ANS

PAS DE SPIRITUEUX EN DESSOUS DE 18 ANS

-18

.be loi du 10 décembre 2009

On parle d'alcool pour les produits fermentés (cidres, vins, mousseux et bières). On parle de spiritueux pour les alcools qui ont subi une distillation à la suite de la fermentation, ce qui augmente leur teneur en alcool (genièvre, whisky, vodka, etc.).

■ La mission du scoutisme et notre ambition éducative

Pour être clairs avec nos objectifs et les garder bien en tête dans la gestion d'un évènement problématique .



La mission du scoutisme

En 1999, lors de la conférence mondiale de l'OMMS (Organisation mondiale du mouvement scout) à Thessalonique, le mouvement mondial a défini sa mission.

Le scoutisme a pour mission - en partant de valeurs énoncées dans la *Promesse* et la *Loi scoutes* - de contribuer à l'éducation des jeunes afin de participer à la construction d'un monde meilleur peuplé de personnes épanouies, prêtes à jouer un rôle constructif dans la société.

Notre projet sur l'Homme

Notre fédération a traduit cette mission en qualités que le scout pourra développer durant son parcours chez Les Scouts.

Notre scoutisme essaie de participer à la création d'un certain type d'Homme : il veut promouvoir chez lui différentes qualités.

**AUTONOME
ET LIBRE**
ÉQUILIBRÉ
**CONSCIENT ET
CRITIQUE**
SOCIAL
INTÉRIEUR
**PARTENAIRE
ET SOLIDAIRE**
CONFIANT

■ La Loi scout

Notamment pour l'article 1 de la *Loi scout* relatif à la confiance.

« Je souhaite, en mon âme et conscience, me joindre à la fraternité scout mondiale, rendre le monde meilleur et participer à la construction de la paix.

Je m'engage, à travers mon épanouissement personnel, social et spirituel, à vivre, chaque jour, au mieux, les valeurs de la Loi scout. »

- ❶ Le scout fait et mérite confiance.
- ❷ Le scout s'engage là où il vit.
- ❸ Le scout rend service et agit pour un monde plus juste.
- ❹ Le scout est solidaire et est un frère pour tous.
- ❺ Le scout accueille et respecte les autres.
- ❻ Le scout découvre et respecte la nature.
- ❼ Le scout fait tout de son mieux.
- ❽ Le scout sourit et chante, même dans les difficultés.
- ❾ Le scout partage et ne gaspille rien.
- ❿ Le scout respecte son corps et développe son esprit.



Ton rôle et tes responsabilités

Merci à toi qui as décidé de prendre le temps de cette réflexion avec tes scouts pour leur permettre d'apprendre quelque chose de ce faux pas et de les emmener plus loin pour devenir des « personnes épanouies prêtes à jouer un rôle constructif dans la société ».

Souviens-toi qu'on peut amener le cheval à la rivière mais on ne peut pas toujours l'obliger à boire. Il ne s'agit nullement de formater les scouts ou de leur imposer une façon de penser. Cependant comme dans tout groupe social, il y a un cadre et des règles à respecter. Et c'est à toi qu'il revient de les faire respecter dans ta section.

Tu seras peut-être amené à prendre des **sanctions**. Essaie qu'elles soient **pleines de sens pour toi et les scouts concernés, justes, mesurées et réparatrices**. Pour permettre aux scouts concernés de grandir.

Être clair

En formulant simplement et clairement les règles, tu laisses moins de place à l'interprétation et à la déformation de celles-ci par les scouts. Pouvoir t'appuyer sur un cadre solide, sur des repères connus de tous et anticipés facilite d'éventuelles décisions à prendre par la suite...

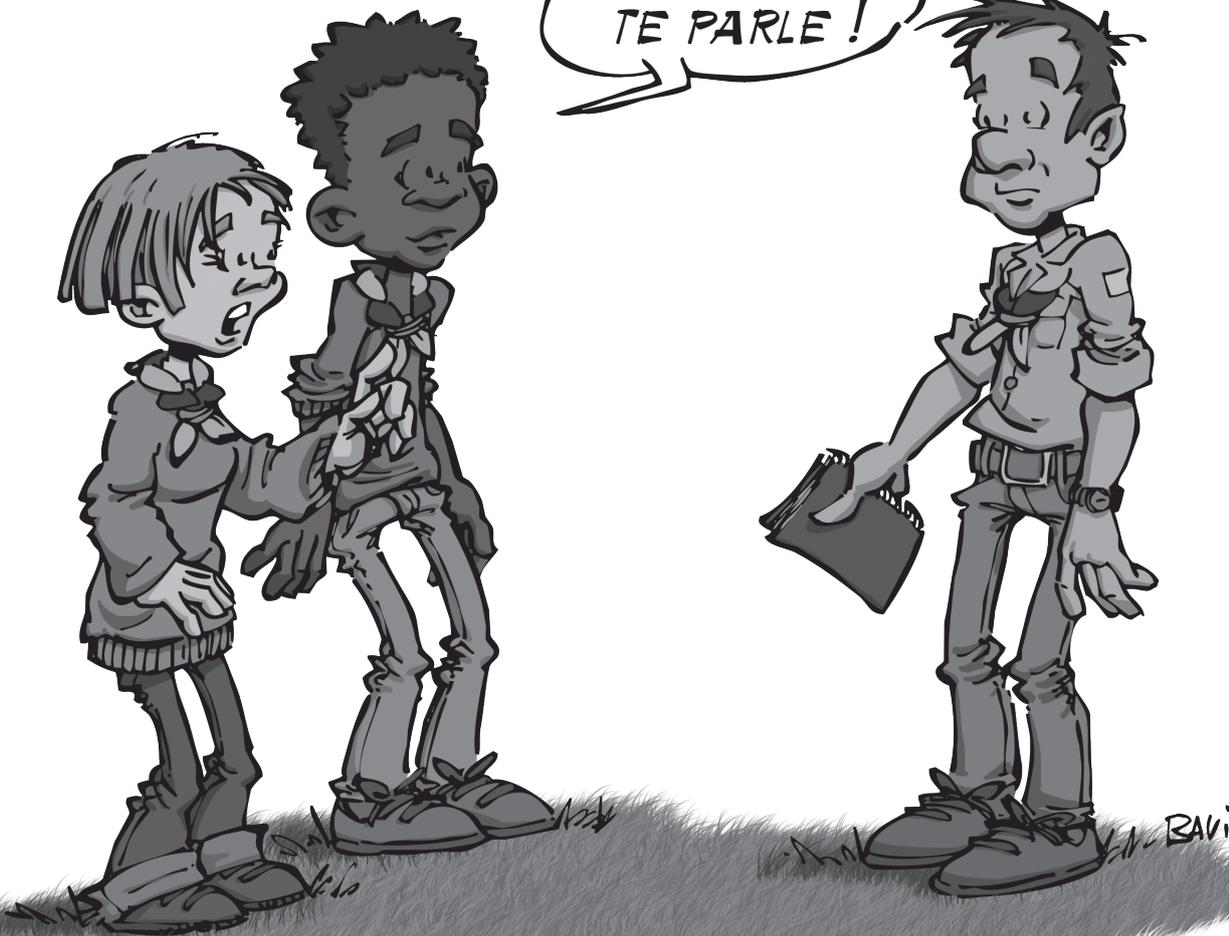
Tu n'es pas seul : en plus de ton staff, tu peux compter sur ton équipe d'unité et ton équipe fédérale, que ce soit pour un conseil ou leur passer le relais.

Pour que les choses soient claires, il ne t'appartient pas de suspendre ou renvoyer un de tes scouts. En effet, dans le cadre d'un mouvement éducatif comme le scoutisme, la décision de se séparer d'un jeune, même temporairement, ne doit être prise qu'en dernier recours, et cette décision ne peut être prise que par quelqu'un d'extérieur au problème. Or, en tant qu'animateur, c'est bien ta confiance qui a été trahie. Tu n'es donc pas dans les conditions pour pouvoir prendre le recul suffisant pour décider d'une telle sanction. C'est pourquoi **la décision de suspendre un scout ne peut être prise que par ton animateur d'unité (ou ton animateur fédéral)**. Quant à la décision de le renvoyer définitivement, **c'est à ton animateur fédéral de la prendre**. Si tu sens que le problème est trop important, tourne-toi vers eux.

Plus d'informations sur les sanctions dans le **Règlement fédéral**.



FAUT QU'ON TE PARLE !



Propositions de trame d'intervention

1. Rappel des rôles et des possibilités de sanction

Débuter cette rencontre en annonçant ses objectifs et son déroulement : il s'agit d'un moment de réflexion commune et de discussion, pouvant éventuellement mener à une sanction.

Qui inclure dans la discussion ?

L'ensemble des scouts ou seulement les scouts qui ont eu un comportement problématique ?

La plupart du temps, mieux vaut mener cette discussion uniquement avec les scouts concernés. Dans ce cas, n'oublie pas de communiquer vers le reste de la section. Mieux vaut une communication claire et complète que des rumeurs qui s'amplifient.

Si tu le juges opportun, en fonction de la situation, du groupe, du contexte, tu peux également mener cette discussion avec l'ensemble du groupe (éventuellement répartis en plusieurs sous-groupes si nécessaire).

À quand remontent les faits ?

Ce n'est pas parce que tu apprends qu'il y a eu des débordements quelques semaines plus tôt qu'il ne sert à rien de réagir. En effet, si les limites ont été franchies, il faut rappeler celles-ci. Voyez cependant en staff si une sanction a encore un sens.

Et les parents dans tout ça ?

Tes scouts étant mineurs, tu te dois d'informer leurs parents des problèmes rencontrés avec eux. En effet, ils te font confiance en te confiant ce qu'ils ont de plus cher, tu ne peux les trahir en leur cachant certains faits commis par leur enfant, d'autant plus lorsque tu n'as rien à te reprocher. Informe-en les scouts concernés avant toute discussion avec leurs parents.

Que faire de l'info indirecte ?

Comment réagir lorsque l'on te rapporte certains faits ? Si quelqu'un te relate un problème dont il a eu connaissance, c'est certainement parce qu'il est inquiet par ce qu'il a vu ou appris. Tu te dois donc de faire la clarté sur ce qui t'est rapporté. Evite de centrer la discussion sur la manière dont tu as appris les faits : « on m'a dit que ..., est-ce vrai ? » est suffisant pour justifier que tu poses des questions.

2. Recherche des faits

Assure-toi que vous parlez bien des mêmes événements, en retraçant les faits le plus objectivement possible avec les scouts concernés. Certains éléments sont parfois amplifiés ou déformés, et puisqu'il est probable que tu aies été mis au courant du problème de manière indirecte, il vaut mieux prendre le temps de distinguer la rumeur, du vrai et du faux.

La ligne du temps

Pour cela, tu peux tracer une ligne du temps et demander que l'enchaînement des événements y soit retranscrit. Idéalement, cette ligne du temps devrait aussi comporter les événements suivants :

- Quand l'alcool a-t-il été acheté ?
- Quand a-t-il été consommé ?
- Comment les choses ont-elles commencé à déraiper ?
- Comment la journée du lendemain s'est-elle déroulée ?

Tu peux demander que chaque scout impliqué utilise une couleur différente sur la ligne du temps, pour éviter d'interminables discussions sur des détails et montrer que chacun se construit une représentation différente des faits (généralement de manière involontaire).

Des questions pour y voir plus clair

Pour t'aider à analyser la situation, voici une série de questions à te poser ou à poser aux scouts concernés :

- Comment as-tu été mis au courant du problème ? Toutes les informations que tu as eues sont-elles fiables ?
- Dans quel contexte cela s'est-il passé (camp, fête d'unité, TU, "after réunion", etc.) ?
- Tous les scouts étaient-ils impliqués ou seulement un/quelques-uns ?
- Que devaient faire les scouts impliqués pendant ce temps ?
- Était-ce pendant un temps libre ?
- Les scouts étaient-ils impliqués dans l'activité proposée ou étaient-ils passifs ?
- Que faisaient les autres scouts pendant ce temps ?
- Combien de temps s'est-il écoulé entre les faits et cette réunion ?
- Le problème peut-il se poser à nouveau ?

Et en voici quelques-unes à éviter...

- Qui a entraîné les autres ?
- Qui a eu l'idée ?
- Qui a apporté l'alcool ?

En effet, pour rester concentré sur les faits, et pas sur les personnes, mieux vaut éviter les questions stigmatisantes, poussant à la délation ou qui mettent en évidence un seul des scouts concernés.

3. Discuter du fond

Après avoir retracé les faits, il faut maintenant replacer ceux-ci dans le contexte du scoutisme. Le but est évidemment de faire comprendre aux scouts que des débordements avec de l'alcool n'y ont pas leur place. Tu trouveras dans la suite du texte des conseils et outils à utiliser pour mener au mieux cette discussion.

Parler en « Je »

Lors de cette phase, nous te proposons de parler à la première personne. Le but est ici d'éviter d'affirmer des vérités absolues (puisque chaque partie autour de la table n'en détient qu'une vision personnelle), de rappeler que tu es partie prenante à la discussion (c'est bien à toi que la situation pose problème) ou de stigmatiser le scout (c'est bien le comportement qui te pose problème, pas la personne).

Des formulations telles que celles ci-dessous sont à favoriser :

1. « Je suis déçu par... »
2. « J'ai l'impression que... »
3. « Je souhaiterais que... »

L'objectif étant que chacun puisse s'exprimer et exposer son point de vue, sans l'imposer aux autres, ou vouloir les convaincre.

Rappel des attentes

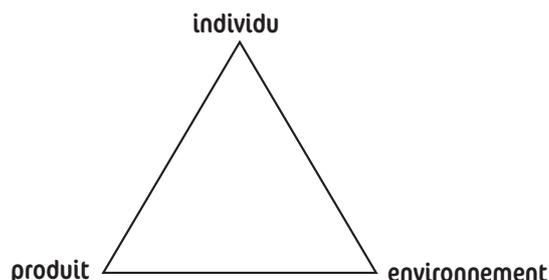
Nous proposons ici à chacun de pouvoir exprimer ses attentes par rapport à la vie en section : que cherche-t-on en venant chez les scouts ? Tant les animateurs que les scouts pourront exprimer des choses telles que le fait de venir s'amuser, de vivre en groupe, de passer de bons moments.

Les animateurs pourront également partager leur attente de pouvoir faire confiance à leurs scouts et développer une relation de confiance réciproque entre eux et leurs scouts. N'hésite pas à faire le lien avec le premier article de la Loi scout qui invite chacun à « faire et mériter confiance ».



Le triangle produit-individu-environnement (uniquement pour les pionniers)

Remarque préalable : cet outil ne vous sera d'aucune utilité avec des éclaireurs, il s'adresse uniquement aux pionniers de plus de 16 ans. En effet, son objectif consiste à discuter de situations de consommation autour de trois pôles : la personne, le produit et le contexte dans lequel la consommation a lieu. La loi interdisant la consommation d'alcool aux personnes de moins de 16 ans, le contexte est invariable, et l'outil n'est donc pas utilisable avec des éclaireurs.



Découvre le triangle produit-individu-environnement, des questions à se poser et quelques informations pour bien l'utiliser en page 9.

La proposition est de faire passer différentes situations de consommation, notamment la situation de consommation problématique rencontrée, mais pas uniquement celle-là, à travers cette grille de lecture constituée des trois pôles (individu, produit, environnement). Cette discussion ouverte ne doit pas s'achever sur une décision ou un avis commun du groupe. En effet, le but de cette grille d'analyse n'est pas de juger si une situation est adéquate ou non, mais plutôt de l'envisager sous différents points de vue afin de nuancer les propos de chacun.

Cela devrait permettre de prendre conscience que la consommation de certains produits, par certains individus dans certains contextes peut ou non être appropriée.

Exemples de situation de consommation de pionniers :

- Julie invite les membres du poste pour son anniversaire. Elle a prévu quelques casiers. Ses parents sont présents.
- Thomas profite que ses parents sont partis le week-end pour organiser une soirée chez lui, et prévoit de l'alcool. Ses parents ne sont pas au courant de cette organisation.
- Max cache une bouteille de vodka dans son sac pour le camp. Tous les soirs, il va boire un coup tout seul à la feuillée.

L'intention positive

Essaie de découvrir quelles étaient les intentions recherchées par tes scouts lors de cette consommation problématique. En effet, il n'y a que dans les dessins animés que l'on voit des personnages tellement mauvais que la première question qu'ils se posent en se levant est : « *Comment puis-je faire le mal aujourd'hui ?* ». Dans la vraie vie, chacun prend des décisions ou accomplit des actions en étant guidé par une intention positive. À toi d'aider les scouts à la trouver !

Suite à une situation de consommation problématique, cherche avec eux l'intention positive, le besoin à combler et le sens recherché derrière leurs comportements. Dépasse la description de la situation, prends du recul, élargis ton champ de vision. Pour que tout le monde se comprenne dans les échanges et la discussion, assure-toi d'utiliser un langage commun où chacun met le même sens derrière les mots choisis.

Pour t'aider à mener cette discussion, voici une démarche en quelques questions :

1. Quel était le but recherché ? Essaie de retrouver avec les scouts les raisons qui les ont poussés à avoir ce comportement problématique.
2. Quel(s) besoin(s) voulaient-ils combler ?
3. Quel sens donnaient-ils à ces comportements ? Quelle est l'intention positive de ces comportements ? Recherche de l'amusement, sentiment de liberté, envie de défi, etc.
4. Quelle alternative ? Comment combler ces mêmes besoins et atteindre le but recherché autrement ?

Il est possible que tes scouts te parlent du plaisir qu'ils peuvent avoir à transgresser une règle. Tu peux élargir la discussion sur le plaisir en général. Ou leur parler du dernier grand jeu qui a complètement foiré suite aux diverses transgressions de règles et autres tricheries... N'hésite pas à consulter les pages 14 et 15 pour plus d'infos sur les grandes caractéristiques des ados, éclaireurs et pionniers, dans les domaines physique, moral, affectif, social et intellectuel.

L'acte n'est pas la personne

Il s'agit bien ici de parler des comportements et des actes, car certains d'entre eux n'ont pas leur place dans nos sections. En revanche, chaque jeune doit pouvoir être accueilli et vivre le scoutisme.

4. Sanction et suivi

Après avoir retracé les faits et réfléchi sur leur place dans le cadre d'activités scoutées, il faut maintenant réfléchir à l'avenir : que faire pour pouvoir repartir en confiance réciproque ? Que mettre en place pour éviter que le problème ne se reproduise ?

À l'issue de ces discussions, à toi d'évaluer si tes scouts semblent avoir suffisamment compris et intégré le cadre autour duquel vous avez discuté. Si c'est le cas, prendre une sanction n'est peut-être pas indispensable... à toi de voir !

Si, à l'issue des premières discussions, tu estimes qu'il est important de prendre une sanction, veille à ce qu'elle contribue à remettre le scout en projet et à lui renvoyer une image positive de lui-même quelle que soit la forme de cette sanction (tache, réparation, projet, etc.).

La co-construction de la sanction, en cogestion avec les scouts et basée sur le sens recherché mis en évidence dans la discussion préalable (via l'intention positive), est une approche intéressante.

Ce sera bien aux animateurs d'assurer le suivi et de s'assurer que le "qui fait quoi pour quand" est bien clair et respecté.



DESC, une technique pour transmettre une sanction

Suite aux échanges avec les scouts concernés, si vous décidez d'une sanction en staff, tu peux utiliser la technique DESC pour la transmettre. Cette technique demande une remise en contexte objective des faits, une expression de tes ressentis par rapport à la situation avant de communiquer l'éventuelle sanction choisie. La démarche se conclut par l'expression des conséquences qu'elles soient positives ou négatives.

DESC, c'est...

- **D**écrire les faits, le plus objectivement possible, en évitant le jugement.
- **E**xprimer ses sentiments, colorer les faits de son ressenti.
- **S**uggérer des Solutions, communiquer les sanctions.
- **C**onsequer des Conséquences, positives et négatives, en réponse aux solutions trouvées et sanctions énoncées.

Une opportunité à saisir

Construction d'une sanction avec le ou les scout(s)

Une sanction doit donner du sens. Réparer quelque chose que l'on a cassé, soigner quelqu'un que l'on a blessé, etc. permet de faire le lien entre la bêtise et la manière de la réparer.

Exemple : les autres membres de la section sont déçus car deux scouts ont quitté le groupe "pour aller s'amuser" seuls en allant boire une canette de bière. Ils vont préparer une activité (jeu, veillée, etc.) lors de laquelle tout le monde pourra s'amuser, afin de contrebalancer cette recherche d'amusement hors du groupe.

Une autre manière de donner du sens à la sanction peut être de partir de l'objectif qui était recherché par les scouts (voir la partie sur l'intention positive), et baser la sanction sur la recherche d'un autre moyen d'atteindre cet objectif.

Exemple : comment aurait-on pu faire pour passer un moment agréable avec les autres scouts sans alcool ? Une fois que vous aurez trouvé une manière alternative d'atteindre cet objectif, à vous de voir ce qu'il faudra mettre en place pour privilégier cette manière de faire.

On peut également envisager un projet où l'on met l'accent sur la non-consommation d'alcool : organisation d'un bar à smoothie ou d'un bar à soft original pour la fête d'unité, ou organiser un atelier cocktails non-alcoolisées pour le reste de la section afin de faire vivre un autre modèle de consommation.

Le cahier *Des projets pour grandir* peut être une bonne source d'inspiration pour vous aider à construire la sanction.



Qui fait quoi avec quelles échéances ?

En fin de discussion, récapitule les échéances et actions concrètes à mener par chacun pour être sûr que tout est bien clair pour tout le monde.

En tant qu'animateur, c'est à toi de t'assurer que les échéances sont bien respectées.

Sanction = pardon

Une sanction doit pouvoir aider à tourner une page et à repartir du bon pied. Une fois la sanction exécutée, la page peut être tournée, les discours du type « *on tourne la page, mais je te tiens à l'œil : au prochain écart, tu vas voir ce que tu vas voir* ». Un tel discours ne permet pas de restaurer la confiance et indique que le problème n'est pas encore tout à fait réglé.

Le problème rencontré peut être une opportunité à saisir pour sensibiliser le reste du groupe sur le sujet de l'alcool, pour s'informer, pour éviter que le même problème ne se reproduise...

- Le sujet a-t-il déjà été abordé avec le groupe ?
- Les scouts ont-ils eu l'occasion de parler de consommation d'alcool dans le cadre scout ou privé ?
De pouvoir s'exprimer et d'échanger avec les autres scouts et le staff ?
- Les scouts sont-ils au courant de la position du mouvement, de l'unité ou de la section ?
- Une charte existe-t-elle ? Est-elle connue de tous ? Doit-elle être adaptée ou rappelée ?

Dans ce cahier, en plus de cette partie sur les interventions et sanctions, tu trouveras diverses animations de sensibilisation à destination des éclaireurs et pionniers : vente d'alcool, influence du groupe, aspects légaux, etc. N'hésite pas à sélectionner celles qui te semblent utiles et pertinentes dans ta section et à les vivre avec tes scouts ! Le scoutisme est un mouvement d'éducation... alors éduquons aussi par rapport à l'alcool, et évitons le tabou !

Pour aller plus loin

N'oublie pas que tu n'es pas seul. Contacte ton équipe d'unité ou les cadres fédéraux pour leur demander conseil si tu hésites quant à la direction à prendre ou si tu es dépassé par les événements.

Tu trouveras aussi des pistes pour appuyer tes démarches et réflexions dans le cahier *Balises pour l'animation scout* > Relations > Poser le cadre.

Pour plus d'informations

- **Sur l'alcool et les produits psychotropes** : consulte la position du mouvement (www.lesscouts.be > Animer > Alcool) et les premières parties de ce cahier.
- **Sur les suspensions et mesures disciplinaires** : consulte le *Règlement fédéral*.



